

EXCLUSIVEMENT SOLIDAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015





ACCUEIL

S O M M A I R E

RAPPORT MORAL 2

6 FICHE D'IDENTITÉ

- IMPLANTATIONS 8
- DONNÉES CLEFS EN 2015 10
- GOVERNANCE 12
- ORGANIGRAMME 13
- ENGAGEMENTS ET ORIENTATIONS 14

18 ACTIVITÉ 2015

- 19 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE
- 23 DES SERVICES ET DES ÉQUIPES

28 BILAN DES PÔLES

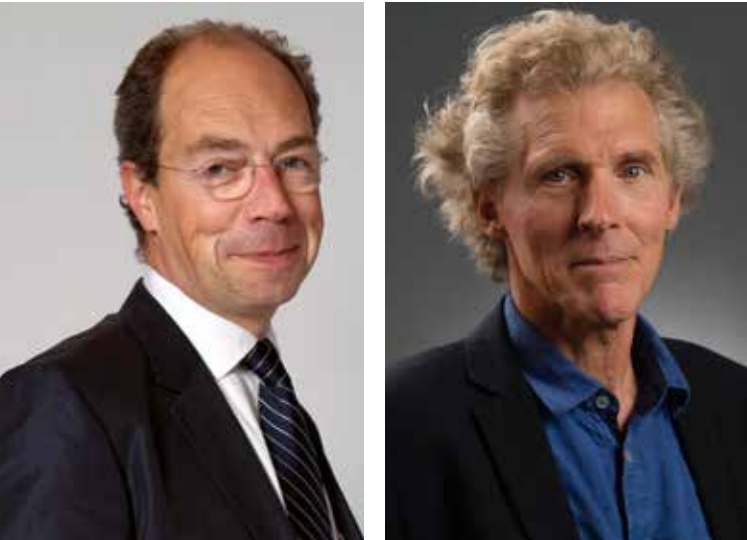
- URGENCE SOCIALE ET HÉBERGEMENT 29
- HABITATS 33
- ACCUEILS SANTÉ PRÉCARITÉ 37
- INSERTION 41
- ESAT 45

RESSOURCES HUMAINES 48

52 RAPPORTS FINANCIERS

- ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS 53
- RAPPORT DU TRÉSORIER 54
- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 58

AUORE SUR TOUS LES FRONTS



Dans un contexte caractérisé en France par une crise durable du logement, un niveau sans précédent de chômage et par l'arrivée de milliers de migrants, Aurore s'est mobilisée sur tous les fronts en 2015.

Partenaires des politiques publiques, les équipes opérationnelles de l'association ont fait preuve de réactivité et d'agilité pour apporter des réponses appropriées à des besoins d'actions sociales de grande ampleur et le plus souvent urgentes.

Nos 1660 salariés et nos 630 bénévoles ont accueilli 29 000 personnes dans l'année, des hommes, des femmes et des enfants. Ils ont assuré leur suivi sanitaire, social, administratif et éducatif, leur hébergement et leur alimentation, ont défini des parcours de soins médicaux, psychiatriques ou de lutte contre les addictions et engagé des parcours vers le travail, en passant par des processus de formation ou des activités économiques.

Alors même que les efforts des politiques publiques menées au cours des années récentes ont permis d'envisager un terme à la politique du thermomètre et de pérenniser au-delà de l'hiver les dispositifs d'hébergement d'urgence, les dispositifs d'accueil ont été sollicités à plein pour faire face à l'arrivée des migrants. En partenariat étroit avec les services de l'État, Aurore a ouvert en juin et en quelques jours près de 1 000 places d'accueil

dans des locaux mobilisés à la hâte : hôpitaux ou bureaux en attente de rénovation, foyers ou immeubles résidentiels.

L'usage de sites « intercalaires », c'est-à-dire en attente de projet immobilier ou de rénovation, qu'Aurore occupe à titre précaire tels que l'Institut National de la Propriété Industrielle, le foyer de la rue du Loiret ou le site de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul, offre des souplesses et des capacités d'hébergement d'urgence précieuses dans un contexte immobilier parisien très contraint. Mais, faute de débouchés vers des solutions durables, le nombre de personnes relevant de l'hébergement d'urgence et la durée de séjour des personnes ne font qu'augmenter et l'utilisation des sites intercalaires n'a nécessairement qu'une durée limitée. C'est ce qui conduit Aurore à rechercher l'acquisition d'hôtels ou à s'engager à Paris dans la construction de bâtiments préfabriqués d'hébergement provisoire.

Seule une réelle volonté d'agrandir le parc des hébergements d'urgence permettra de répondre à ce besoin croissant et de s'assurer qu'un public n'en chasse pas un autre.

Sans papier, sans emploi, sans domicile, réfugiées ou exclues, ces personnes ont en commun d'être forgées d'humanité et dignes de respect. Le combat d'Aurore est de considérer que la rue ne peut être leur domicile. En 2015, la poursuite du travail des maraudes réalisé dans le cadre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation en lien avec le 115 géré par le SAMU social a permis de rencontrer plus de 7 000 personnes à la rue dans l'ouest de Paris et de les orienter vers des solutions d'accueil ou d'hébergement provisoire. Dans la même logique, nos cinq Espaces Solidarité Insertion accueillent quotidiennement 400 personnes et nos équipes servent chaque jour 1 200 repas chauds et consommés assis.

Les équipes de la trentaine de pensions de famille et résidences sociales que gère Aurore ont poursuivi l'accompagnement vers la réinsertion sociale des personnes accueillies, leur intégration dans la cité et leur orientation vers un habitat autonome. La durée de séjour moyenne, qui dépasse aujourd'hui 24 mois, est un indicateur de la difficulté

que nous rencontrons dans le relogement des personnes accueillies, notamment dans le contexte de crise du logement en région parisienne.

L'engorgement des centres d'hébergement affecte en cascade les centres d'urgence qui, privés de débouchés, voient les durées de séjour s'allonger année après année. Pourtant notre volonté est d'accompagner chacun vers une insertion durable. Après l'urgence de la mise à l'abri commence un parcours d'insertion vers le logement et vers l'emploi.

C'est bien à travers nos trois axes héberger, soigner et insérer, que nous poursuivons cette mission d'accompagnement des personnes vers une plus grande autonomie.

Le choix de regrouper les actions de santé dans un même pôle « Accueils, Santé, Précarité » part du principe qu'une personne autiste, malade chronique ou toxicomane est une personne qui vit avec une maladie certes, mais dont toutes les dimensions biologique, psychologique et sociale

doivent être respectées et qui a sa place dans la cité. Pour autant notre rôle est là aussi de renouer le lien avec ceux qui renoncent au soin. C'est le sens du développement de nos équipes mobiles.

C'est le sens également des actions que nous mettons en place avec l'Éducation nationale pour les enfants que leur maladie et leur comportement excluent de l'école. La mise en place de parcours, de dispositifs adaptés, hors de l'enceinte scolaire, mais reliant nos établissements à l'école, est un véritable facteur d'intégration.

En matière de prise en compte des addictions, dont Aurore est un des tout premiers acteurs en France, l'intégration de l'Hébergement vient compléter notre capacité d'intervention en Seine-et-Marne avec 14 lits supplémentaires. De même, le développement de l'Ouvrage à Aubervilliers, structure co-gérée avec le service de probation de Seine-Saint-Denis, en lien avec le tribunal de Bobigny, offre maintenant une alternative à l'incarcération à des personnes condamnées du fait de leur addiction.



Avec 155 places en Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), 70 places en communautés thérapeutiques à Brantôme ou Aubervilliers, les appartements de coordination thérapeutique qui leur sont attachés ou au sein du centre du château de Bucy-le-Long, Aurore propose une palette diversifiée de parcours de soins à des personnes souffrant d'addictions. C'est notre conviction : là où certains se reconstruiront grâce à une gestion accompagnée de leur consommation, comme dans la structure Phase, d'autres le feront avec le choix de l'abstinence, comme à la maison de Kate.

En matière d'insertion par l'activité économique, notre activité 2015 se distingue d'abord par l'ouverture de Yankadi, le restaurant social de Sevran, qui sert 400 repas par jour au sein d'un foyer de travailleurs migrants et participe d'un recentrage de nos chantiers d'insertion sur les métiers de bouche et la question alimentaire. À Paris, L'Espace Aurore et L'Espace Santeuil, nos deux Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT), proposent 131 postes à des travailleurs handicapés à travers leurs activités de cuisine et

de service et permettent de distribuer chaque jour 700 repas au centre de Santeuil. En Seine-Saint-Denis, les jardins biologiques du Pont-Blanc à Sevran produisent 20 tonnes de légumes et ont employé 103 personnes en 2015, dont 70% ont été orientées vers une formation qualifiante ou un emploi. Ils ont notamment servi des paniers bios à l'espace Saint-Antoine de Montreuil, où l'Épicerie solidaire de Montreuil nourrit 400 familles et où le Plateau technique forme des jeunes mineurs étrangers aux métiers de la restauration. 85% de ces jeunes sortent avec un emploi.

L'intégration du Foyer Aubeis et notamment de ses activités de recyclage a marqué l'implantation d'Aurore sur le territoire du Grand Est et constitue, avec ses 110 postes d'insertion, un renfort important des activités d'insertion par l'économie.

Enfin, nous sommes fiers de l'expérimentation « Un toit un emploi » avec le bailleur social Polygone, qui consiste à installer des familles volontaires à Aurillac. Ces familles, accompagnées en amont et en aval, bénéficient à leur arrivée d'un logement et d'un travail. En 2016, une vingtaine de nou-



velles familles devraient intégrer le dispositif. Nous avons la conviction que l'installation en province, avec un accompagnement adéquat, est une voie d'avenir pour des ménages en mal d'intégration en Île-de-France.

Toutes ces activités ont fait l'objet de financements multiples et croisés, par l'État, les départements, mais aussi les communes et les régions, par les Agences Régionales de Santé, le fond social européen et quelques fondations d'entreprises.

Compte tenu de la pression subie par les finances publiques de l'État et de la baisse des dotations aux collectivités locales, tous ces financements ont été placés sous contrainte.

Acteur des politiques publiques, Aurore travaille à réduire ses coûts et à imprégner tous ses domaines d'activité du souci de bonne gestion qu'imposent les contraintes de la période. C'est dans cet esprit que nous avons mis en œuvre un contrôle de gestion très rigoureux et développé une gestion par les coûts de préférence à la gestion par les dotations budgétaires, à laquelle nous incline le fonctionnement traditionnel de l'administration. C'est aussi dans cet esprit que nous avons compensé par des réductions de dépenses l'impact de notre assujettissement à la taxe transports, qui a augmenté brutalement nos charges de près de 1%.

Nous demandons depuis longtemps que nos recettes soient contractualisées et inscrites dans des trajectoires pluriannuelles. Si cette tendance est à l'œuvre, elle est régulièrement affectée par des coupes sombres dans les budgets. Trop souvent cela affecte notre action de manière brutale. Trop souvent, cette logique purement budgétaire bat en brèche nos efforts de gestion.

Depuis plusieurs années, notre trésorerie se dégrade ce qui traduit la consommation de nos fonds propres par le sous-financement de certains de nos dispositifs, particulièrement dans l'insertion par l'activité économique. Ce n'est pas sain, parce que cela affecte notre solvabilité, parce que cela focalise l'énergie de nos équipes sur des démarches administratives stériles et parce que cela obère notre capacité d'innovation et entrave nos efforts de gestion.



Porteurs d'actions relevant de l'intérêt général, nous demandons à être traités en partenaires, responsabilisés sur notre gestion, et jugés sur nos résultats... en ne travaillant pas que dans l'urgence. Il en va de l'efficacité des politiques dont nous sommes chargés.

Ce progrès serait cohérent avec la qualité et le professionnalisme du travail réalisé par nos salariés et avec les efforts d'adaptation qu'ils consentent, sans jamais rien céder de l'humanisme qui caractérise notre accueil inconditionnel et de l'exigence de notre travail.

Pierre Coppey,
Président

Eric Pliez,
Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Coppey'.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Pliez'.



L'activité de l'association, créée en 1871, se concentre autour de trois grandes missions : héberger, soigner, insérer. En 2015, 29 000 personnes ont été accompagnées par près de 1 660 professionnels et 630 bénévoles venant quotidiennement en appui des actions.

FICHE D'IDENTITÉ

IMPLANTATIONS 8

DONNÉES CLEFS EN 2015 10

GOUVERNANCE 12

ORGANIGRAMME 13

ENGAGEMENTS ET ORIENTATIONS 14

« AURORE FAIT REMONTER LES BESOINS DU TERRAIN AU NIVEAU POLITIQUE ET SE VEUT FORCE DE PROPOSITION POUR LE MONTAGE DE NOUVEAUX PROJETS. »

Depuis 144 ans, l'association Aurore a pour but la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en situation d'exclusion ou de précarité.

L'année 2015 marque le 140^e anniversaire de sa reconnaissance d'utilité publique.

À l'origine destinée à venir en aide aux libérés de détention (elle s'appelait alors Société Générale pour le Patronage des Libérés - SGPL), Aurore s'est, au fil du temps, régulièrement adaptée à l'évolution des types d'exclusion, en s'efforçant de proposer les réponses d'hébergement, de soin et d'insertion socioprofessionnelle adaptées.

S'appuyant sur son expérience, elle propose, impulse et expérimente des formes innovantes de prise en charge.

Des personnes sans abri aux chômeurs très éloignés de l'emploi, des réfugiés aux sortants de prison, des personnes souffrant d'addiction aux jeunes migrants, des malades chroniques aux femmes victimes de violences, Aurore propose un hébergement et un accompagnement professionnel aux personnes touchées par la précarité sociale.

Les réponses apportées aux besoins croissants des personnes en situation de précarité sont toujours menées en partenariat avec les financeurs et les acteurs locaux, et en cohérence avec les besoins recensés sur ses territoires d'intervention.

Aurore travaille en partenariat avec les associations et les pouvoirs publics. Elle fait également remonter les besoins du terrain au niveau politique et se veut force de proposition pour le montage de nouveaux projets.



Dans un contexte difficile, concurrentiel et mouvant – tant du point de vue des financements que de celui des besoins des publics accueillis – et après la mise en place de ses pôles en 2011, l'association avait ressenti la nécessité de définir les grands axes communs de son intervention pour les années à venir.

Aurore s'est alors donné un cap, fixé des objectifs et a établi ses orientations stratégiques. La finalité étant de s'adapter au contexte, d'évoluer.



IMPLANTATIONS

AISNE (02)

BUCY-LE-LONG

SSR Apte (La Maison de KATE)

CSAPA Apte

SOISSONS

Appartements thérapeutiques

AUBE (10)

LA CHAPELLE SAINT-LUC

Ateliers et Boutiques

LES NOES

Accueil d'urgence

ROMILLY-SUR-SEINE

Ateliers et Boutiques

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

CHRS/AVDL Foyer Auboïs

LS Foyer Auboïs

LAM Foyer Auboïs

TROYES

ACT Foyer Auboïs

Hôtel de suite

Kiwi Bar

Revivre

CANTAL (15)

AURILLAC

Un toit, un emploi

DORDOGNE (24)

BRANTOME

CT Maison André Le Gorrec

PÉRIGUEUX

ACT Périgueux

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

NANTES

L'Entr'ACT

Familles Relais

PARIS (75)

II^e ARRONDISSEMENT

RS Bonne Nouvelle

III^e ARRONDISSEMENT

PF Pedro Meca

V^e ARRONDISSEMENT

ESAT Espace Santeuil

Maraude Ouest

VIII^e ARRONDISSEMENT

Coordination des Maraudes

Equipe Mobile

L'Archipel

CHU Saint-Petersbourg

CHU Saint-Petersbourg 50

CHRS Sarah

IX^e ARRONDISSEMENT

CHRS Siloé

Club de prévention Siloé

X^e ARRONDISSEMENT

Plan Atlas bus

ESI Itinérances

CHU Magenta

XI^e ARRONDISSEMENT

CHRS Le Lieu-Dit

Dispositif MIS (mineurs isolés

scolarisés)

RA Ménilmontant

XII^e ARRONDISSEMENT

L'Auberge Sociale Raguinot

ESI La Halte Femmes

ESI La Halte Jeunes

La Halte Sociale - Domiciliation

La Halte Sociale - Service Hôtel

ESI Mazas

PF Les Papillons

Maraude Ouest

XIII^e ARRONDISSEMENT

Plan Atlas bus

Plan Atlas distribution alimentaire

CHU Brune

ACT Espace Rivière

Mijaos

RS Chevaleret

ESAT Espace Aurore

CHU du Loiret

PRISM RSA

AS Familles

ASP Un toit un emploi

SAVS 13

Maraude Est

XIV^e ARRONDISSEMENT

CHU Brune

CHS Albert 1er

EJ Le Miroir

HR Le Logis

CHU La Rochefoucauld - René Coty

Les Grands voisins

Maraude Est

Maraude Ouest

CHU Oratoire

CHS Pierre Petit

CHS-CHU Le Relais Cœur de Femmes

Un chez soi d'abord

XV^e ARRONDISSEMENT

RS Alix et Albert Jacquard

CHRS Antenne Aurore

CHRS Etoile Du Matin

FHHM Apollinaire

PF et RS Boucicaut

PF Duranton

HJ Dutot

ITEP L'Éveil

SESSAD L'Éveil

La Conversation Thérapeutique

HJ et Foyer Le Labrador

HJ et Foyer Les Cévennes

SAVS 15

Centre Suzanne Képès

PF et RS Vaugirard

Maraude Ouest

XVI^e ARRONDISSEMENT

RS Chardon Lagache

Maraude Ouest

XVIII^e ARRONDISSEMENT

PF et RS Aubervilliers

PF et RS Boréale

IML Logement d'insertion Ney

AS Carré des Biffins

CAARUD EGO Centre d'accueil

CSAPA Aurore 75 EGO

ASP Plan Local pour l'Insertion et

l'Emploi - Paris Nord Est

PF Primavera

RSA

CAARUD STEP

CHS-CHU Villa Cœur de Femmes

XIX^e ARRONDISSEMENT

AJ Pangea

CHU PHASE - ASSORE

XX^e ARRONDISSEMENT

PPP Avenir Jeunes Laser

BC OFII et Salariés

CSAPA Aurore 75 Ménilmontant

Appartements thérapeutiques 75

PF Julien Lacroix

OFII Linguistique

CHRS Soleillet

EJ Taos Amrouche

ASP Plan local pour l'insertion et

l'emploi - Paris Nord Est

SEINE-ET-MARNE (77)

CHAUMES-EN-BRIE

CHU Château d'Arcy

EDI Iliade

CHELLES

CSAPA Marge

ÉMERAINVILLE

CSAPA L'Hébergement

MITRY-MORY

EDI Le Verger d'Aurore

YVELINES (78)

MÉZY-SUR-SEINE

CHU Mézy

DEUX-SEVRES (79)

REFFANNES

FV Le Berceau

ESSONNE (91)

ÉTAMPES

PPP Avenir jeunes FREE

Prestations AGEFIPH

JUVISY

PPP Avenir jeunes ARIES

Prestations Pôle Emploi

PALaiseau

PF et RS Palaiseau

YERRES

Prestations AGEFIPH

PPP Avenir jeunes ARIES

HAUTS-DE-SEINE (92)

BOIS-COLOMBES

CHU Bois-Colombes

BOULOGNE-BILLANCOURT

PF Diaz

CHU Jaurès

CHRS La Colombe

CHU Les Alizées

Centre d'accueil d'urgence et de

stabilisation L'Olivier

FONTENAY-AUX-ROSES

PF La Cavée

SÈVRES

PF Les Sables

VILLE-D'AVRAY

CHS L'Améthyste

PF Villa Esmeralda

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS

CT Aubervilliers

Prévention de la récurrence L'Ouvrage

AULNAY-SOUS-BOIS

CAARUD Aulnay

GAGNY

CSAPA Clémenceau

LHSS Gagny

RS La Montagne

ACI Prélude

CHRS La Talvère

GOURNAY-SUR-MARNE

RS La Marne

LE RAINCY

RS La Fontaine

CHU Le Raincy

LIVRY-GARGAN

EDI L'Odyssée

Espace Emploi

MONTREUIL

ASLL Paris (BA - BG 75)

ASLL généraliste-Baux Glissants

93-AVDL-DALO93

« EN 2015, L'ASSOCIATION S'EST DÉVELOPPÉE DANS UN NOUVEAU TERRITOIRE, CELUI DE L'AUBE, À TRAVERS SA FUSION AVEC L'ASSOCIATION FOYER AUBOIS. »

RA Edouard Branly
Epicierie Solidaire
IML Louez Solidaire
CHU La Maison Bleue
PF Maison Molière
Plateau Technique et restauration
IML Solibail
EDI S'PASS 24
PPP Avenir jeunes Astrolabe

NEUILLY-PLAISANCE

CHU SAS

PANTIN

RS Denis Papin

ROMAINVILLE

CHU Romainville

SEVRAN

ACI Jardins du Pont Blanc
ACI et Restaurant social
Yankadi

VILLEMOMBLE

ACT 93

VAL-DE-MARNE (94)

Baux Associatifs 94

BOISSY-SAINT-LEGER

LR Limeil-Boissy

CHARENTON

Accueil Charenton

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

LR Chennevières

FONTENAY-SOUS-BOIS

CHU Fontenay

IVRY

CHU Masséna Parme

SUCY-EN-BRIE

LR Sucy

MAISONS-ALFORT

RA Maisons Alfort

NOGENT-SUR-MARNE

RS Nogent

VALENTON

CM Maison Husson

ACI Escalé

VAL-D'OISE (95)

BEZONS

AJ Bezons

CHU Bezons

CHRS Rives de Seine

CERGY-SAINT-CHRISTOPHE

ACT Bords de l'Oise

GONESSE

Hébergement Divers 95

Hébergement d'Urgence 95

CHRS Le Phare

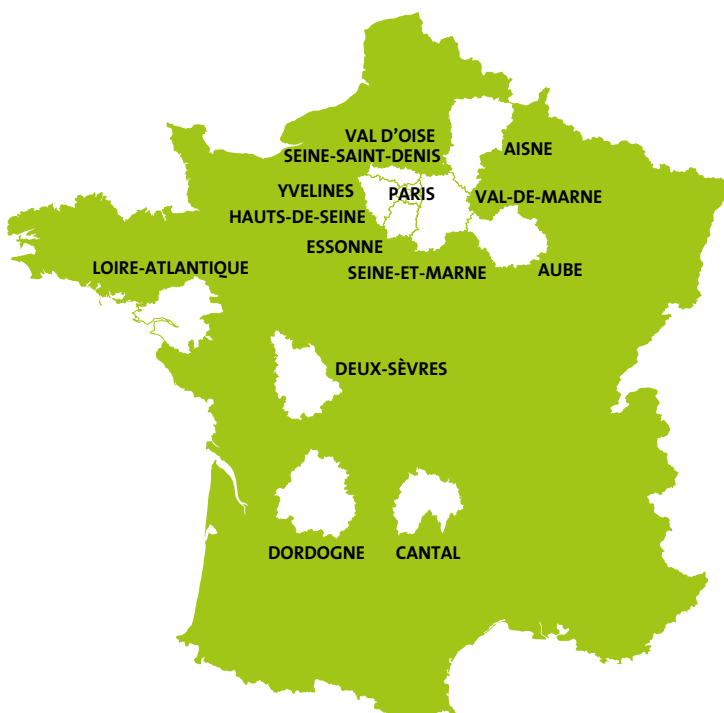
GOUSSAINVILLE

PF Goussainville

GLOSSAIRE :

ACI Atelier et chantier d'insertion	EDI Espace dynamique d'insertion
ACT Appartement de coordination thérapeutique	EJ Espace jeunes
AJ Accueil de jour	ESAT Etablissement et service d'aide par le travail
AS Accompagnement social	ESI Espace solidarité insertion
ASLL Accompagnement social lié au logement	FHHM Foyer d'hébergement pour handicapés mentaux
ASP Accompagnement social et professionnel	FV Foyer de vie
AVDL Accompagnement vers et dans le logement	HJ Hôpital de jour
BC OFFI Bilan de compétences OFFI	HR Habitat regroupé
CAARUD Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues	IML Inter médiation locative
CAS Centre d'accueil et de stabilisation	ITEP Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
CM Centre maternel	LAM Lits d'accueil médicalisé
CHRS Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	LR Logement relais
CHS Centre d'hébergement et de stabilisation	LS Lits santé
CHU Centre d'hébergement d'urgence	PF Pension de famille
CSAPA Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie	PPP Pôle de projet professionnel
CT Communauté thérapeutique	RA Résidence accueil
	RS Résidence sociale
	SAVS Service d'accompagnement à la vie sociale
	SESSAD Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile
	SSR Soins de suite et de réadaptation

Historiquement francilienne, Aurore compte aussi des services dans plusieurs autres régions de France.



EN 2015, AURORE EST PRÉSENTE DANS :

15 arrondissements
parisiens
50 villes
14 départements
6 régions

DONNÉES CLEFS EN 2015

29 000 PERSONNES ACCUEILLIES PAR AURORE, DONT :

- **10 900 AU PÔLE URGENCE SOCIALE
ET HÉBERGEMENT**

Maraudes, accueil, hébergement et accompagnement à la réinsertion sociale.

- **4 950 AU PÔLE HABITATS**

Logement et accompagnement de la mise à l'abri jusqu'au logement autonome.



**160 SERVICES
ET ACTIVITÉS**

**1 660 SALARIÉS
ET 630 BÉNÉVOLES**

106 M € DE BUDGET



- **7 580 AU PÔLE ACCUEILS SANTÉ PRÉCARITÉ**

Lieux de soins, de soutien et hébergement pour personnes en souffrance psychique.

- **5 300 AU PÔLE INSERTION**

Formation et accompagnement vers l'emploi.

- **180 AU PÔLE ESAT**

Établissements de formation pour adultes handicapés psychiques.

GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2015

BUREAU :

Pierre Coppey, Président,
Xavier Huillard, 1^{er} Vice-Président,
Maurice Mallet, 2nd Vice-Président,
Pierre Abgrall, Secrétaire Général,
Sylvain Duranton, Trésorier,
François Fassy, Trésorier adjoint.

AUTRES MEMBRES :

Dino Belkacem, Jean Blocquaux, Gladys Bournique,
Pierre-Michel Chaudru, Ghislaine de Chevigny,
Gérard Delacroix, Françoise Foret, Philippe Goujon,
Hélyette Lefevre, Sylviane Léger (jusqu'au 30 juin
2015), Anne-Marie Maffre-Sabatier, Catherine Meut,
Jacques Toubon.

Le conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de l'association et veille à leur mise en œuvre.

Les membres du conseil d'administration, bénévoles, sont impliqués dans la gestion de l'association et participent à différentes instances de réflexion et de prise de décisions.

Pierre Coppey, président, est responsable du bon fonctionnement de la gouvernance et représentant politique de l'association.

Sylvain Duranton, trésorier, porte la gestion financière globale en lien avec la directrice financière.

Pierre Abgrall, secrétaire général, organise et suit les dossiers liés à l'immobilier.

Pierre-Michel Chaudru assure un rôle de conseil auprès de la direction de l'association pour les projets de construction ou d'occupation de nouveaux bâtiments de taille significative.

Au cours de l'année, l'Inspection générale de la Ville de Paris est venue contrôler la gestion de plusieurs services financés par la Mairie : le Carré des Biffins, le suivi des allocataires du RSA, le restaurant social de Santeuil, Pangéa et l'intermédiation locative.

François Fassy est président de la cellule de gestion des risques qui a pour objet de faire remonter les événements indésirables graves survenus dans les services et susceptibles de porter atteinte au bon déroulement des prises en charge des personnes ou à leur sécurité. La cellule vise également à identifier des risques pouvant affecter la bonne gestion de l'association, ainsi qu'à proposer des procédures. Les directeurs(trice)s de pôle, un représentant du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, ainsi que la chargée de mission responsabilité sociale et environnementale y sont associés.

Anne-Marie Maffre-Sabatier et Maurice Mallet animent un groupe au service du développement de l'expression des personnes accueillies, qui vise à préparer les élections des représentants des usagers au conseil d'administration d'Aurore.

Eric Pliez, directeur général, est le représentant permanent du conseil d'administration. Il met en œuvre les orientations décidées par le conseil d'administration et gère l'association au quotidien.

Le siège coordonne et veille à l'application des stratégies en termes de finances, de patrimoine, de ressources humaines, de qualité, de droit, de communication et de vie associative. Il est un lieu de ressources et d'appui aux pôles.

Aurore a choisi de fonctionner de façon décentralisée, laissant aux pôles et aux services une grande autonomie dans leur travail, au quotidien. Les directions de terrain ont ainsi une délégation et des responsabilités pour fonctionner de manière réactive, au service des personnes accueillies.

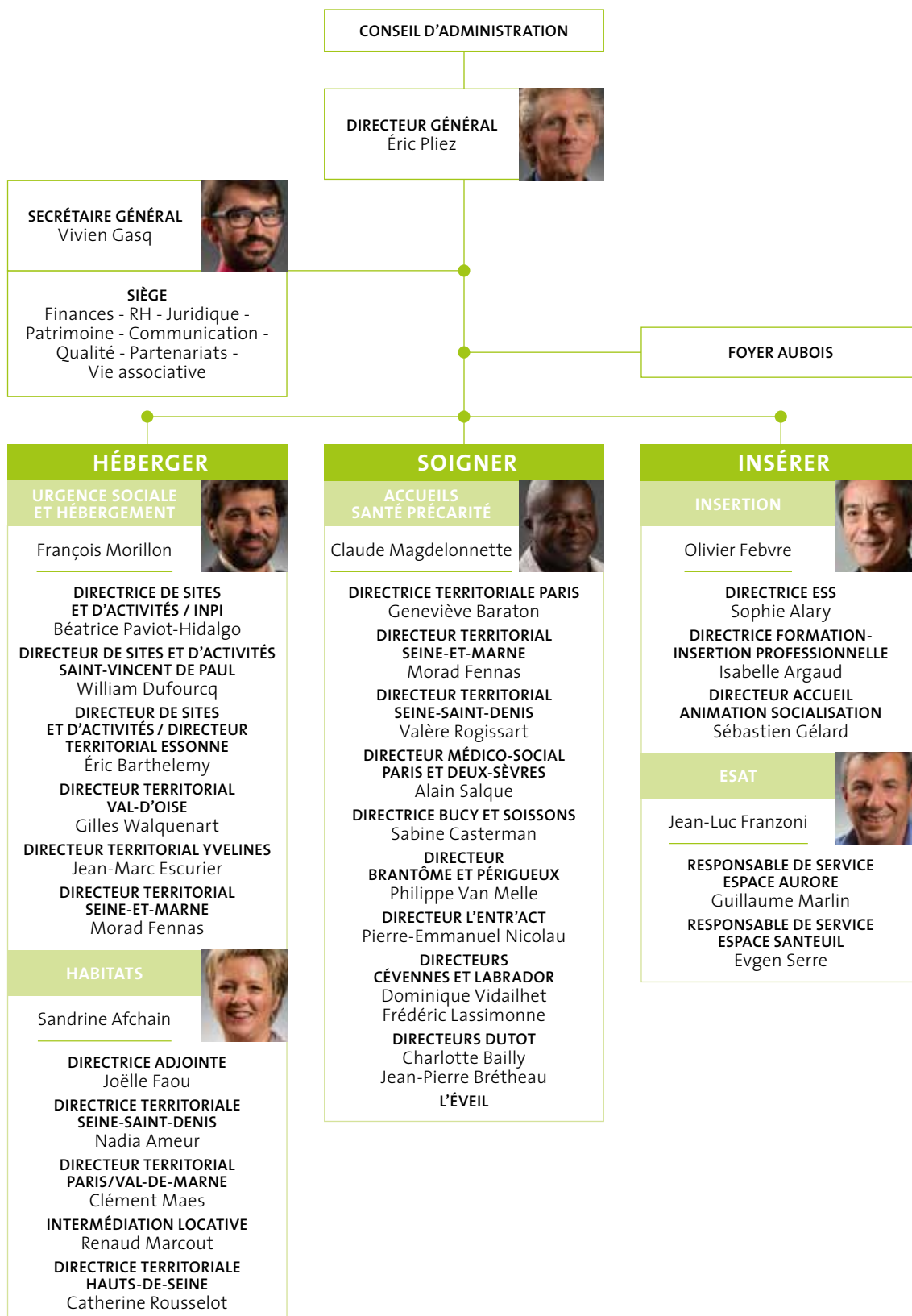


EN 2015

9 bureaux
3 conseils d'administration
3 assemblées générales
10 comités de direction
3 comités de direction élargis
1 séminaire cadres

ORGANIGRAMME

(AU 31/12/2015)



La liste des services et activités est disponible page 8.

ENGAGEMENTS ET ORIENTATIONS

En 140 ans d'histoire, Aurore a acquis l'expérience et l'expertise nécessaires pour s'adapter continuellement à l'évolution des situations de précarité et d'exclusion. Dans un contexte social en mouvement permanent et après la mise en place de ses pôles en 2011, l'association avait défini les grandes orientations communes pour les années suivantes.

En 2012, à l'occasion de la convention annuelle de l'association, les équipes d'Aurore s'étaient associées pour établir six orientations stratégiques, pour les cinq années à venir. Elles ont formé un cadre pour nos actions, permettant de s'adapter au contexte, de progresser, tout en préservant nos valeurs, le professionnalisme et la qualité de service auprès des personnes accueillies.

Portées et mises en place par les pôles et les équipes du siège, ces orientations seront remises à jour au cours de l'année 2016. Le comité de direction et le conseil d'administration ont engagé une réflexion stratégique, alimentée au sein des pôles, et qui aura pour temps fort la convention annuelle de 2016. Elle s'ouvrira alors à tous : salariés, bénévoles et personnes accueillies.

« L'ASSOCIATION A CHOISI D'OUVRIR
SON CONSEIL D'ADMINISTRATION
À DEUX REPRÉSENTANTS
DES PERSONNES ACCUEILLIES. »

Ce travail collectif nous permettra de continuer à relever les défis que nous pose notre environnement et nous donnera l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre des six orientations que nous avons définies.

1. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

Comme d'autres associations du secteur, Aurore se développe au rythme des évolutions de son environnement. L'augmentation des besoins des publics, avec notamment, en 2015, l'arrivée de nombreux réfugiés, l'existence de nombreuses associations fragilisées par la crise des finances publiques ou par la difficulté à renouveler leurs instances de gouvernance, ont engendré une croissance significative de l'association.

Pour autant, Aurore n'a pas dévié de sa ligne de conduite. Les nouveaux projets sont construits avec les pouvoirs publics qui les soutiennent, les rapprochements ne sont envisagés qu'avec des associations demandeuses et qui partagent les valeurs d'Aurore. Ainsi, en 2015, Aurore a créé environ 800 places pour des réfugiés, arrivés d'Allemagne dans des bus ou plus souvent issus des campements parisiens. Elle a fusionné avec le Foyer Auboïs (10), repris les activités du SAJED (77) et créé 35 structures nouvelles.

2. LA MAÎTRISE ÉCONOMIQUE

Aurore est financée très majoritairement par des fonds publics (principalement État, mais aussi Départements et Régions).

Elle s'ouvre également au soutien de fondations privées sur des projets innovants et des expérimentations. L'évolution potentielle de ces financements appelle une gestion toujours mieux maîtrisée des finances de l'association.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), signé en 2014 avec la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL), fait l'objet d'un suivi conjoint avec le financeur.

Cela permet de constater en toute transparence que les objectifs ambitieux qui avaient été contractualisés sont en passe d'être atteints.



« FINANCÉE TRÈS MAJORITAIREMENT PAR DES FONDS PUBLICS, AURORE FAIT AUSSI APPEL AU SOUTIEN DE FONDATIONS PRIVÉES SUR DES PROJETS INNOVANTS, DES EXPÉRIMENTATIONS. »

Un poste de chargée de partenariats accompagne les projets innovants et permet à l'association de renforcer ses relations avec les fondations, mécènes et donateurs.

Enfin, les outils qui garantissent la maîtrise des finances de l'association ont été renforcés : mise en place d'un suivi commun de l'exécution budgétaire entre les pôles et le siège, élaboration d'indicateurs mensuels permettant de connaître finement la situation des zones de fragilité et d'intervenir rapidement en cas de problème, et resserrement de la gestion quotidienne.

Le réseau des Responsables Administratifs et Comptables, des cadres affectés aux pôles et qui en pilotent la gestion, a terminé de se structurer et s'est particulièrement mobilisé tout au long de l'année 2015 pour la mise en place et le suivi de ces outils.

3. LE DÉVELOPPEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DE LA PAROLE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Afin de continuer à améliorer la qualité de leur accompagnement, Aurore place les personnes accueillies au cœur de son action.

Du Conseil de la Vie Sociale aux groupes d'expression, chaque service propose une forme de participation. Cette année, le Conseil de la Vie Sociale Transversal s'est élargi. Il invite les délégués de tous les services à échanger pour améliorer le fonctionnement collectif des structures d'Aurore. Il a notamment évoqué les questions de maintenance technique dans nos locaux.

Allant au-delà de ses obligations légales, l'association a choisi d'ouvrir son Conseil d'Administration à deux représentants des personnes accueillies. Avec un engagement fort de ces élus et des administrateurs très à l'écoute, le dialogue a été constructif.

Pour la seconde année de leur mandat, les deux élus ont approfondi la méthodologie pour recueillir et porter la parole collective. Soutenus par des professionnels d'Aurore, ils ont lancé une dynamique en organisant de nombreuses rencontres avec d'autres personnes accueillies et des visites dans des services.



Les personnes accueillies se sont largement exprimées lors de la Convention, en juin, sur les actions de l'association et l'évolution de ses enjeux. Elles participent régulièrement à d'autres événements associatifs, tels que les Solidays.

Le groupe Culture et Passions, constitué de personnes accueillies, développe son action pour proposer des activités culturelles aux usagers d'Aurore. Avec le soutien de professionnels, de bénévoles et la mise à disposition d'une salle par l'association, diverses activités culturelles ont été réalisées cette année. Ce groupe actif a pour objectif de s'ouvrir et s'élargir encore davantage.

4. LA COORDINATION TERRITORIALE

En 145 ans d'existence, Aurore a su faire la preuve d'une réelle capacité à s'intégrer dans les villes, dans les quartiers.

Car intégrer les structures et les bâtiments consiste en des échanges avec élus locaux ou services d'urbanisme pour pouvoir apprécier ensemble la qualité d'un projet architectural nouveau, et maîtriser ensemble les sujétions techniques et d'entretien autour du site.

Intégrer à leur environnement les personnes que nous accueillons, c'est réussir à apaiser des inquiétudes du voisinage, quant aux troubles dont il craint d'être victime, en lien direct ou indirect avec le motif de l'hébergement par l'association.



Plus généralement, nous tenons à ce que les riverains, leurs représentants ou les associations voisines trouvent leur place dans nos projets.

En 2015, nous avons apporté la plus grande écoute possible aux attentes, aux opportunités ou aux messages dont nous ont fait part les élus locaux. Ce fut particulièrement le cas lors des ouvertures des centres pour réfugiés, soutenues par une forte dynamique bénévole et associative, notamment au moment de notre installation à Fontenay-sous-Bois (94) ou à Mézy-sur-Seine (78). Pour pouvoir mieux se présenter à notre environnement malgré la taille de l'association, nous souhaitons aussi engager en interne des rapprochements de nos services présents sur une même aire géographique.

C'est ainsi qu'en 2015, nous avons créé un groupe de travail transversal sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, qui, en 2016, devrait proposer des événements internes et externes.

5. LE DÉVELOPPEMENT DU BÉNÉVOLAT

Portées par l'élan de solidarité qui a marqué cette année 2015, de très nombreuses personnes ont souhaité s'engager auprès des équipes et manifester ainsi leur citoyenneté.

L'association a connu une forte croissance du nombre de ses bénévoles, qui, dépassant largement ses objectifs, sont passés de 150 à plus de 600.

« **COMME CEUX DES SALARIÉS, LES EFFECTIFS DES BÉNÉVOLES PROGRESSED, CHACUN DANS SON RÔLE, DANS UN ESPRIT D'OUVERTURE ET D'INNOVATION.** »

Comme ceux des salariés, les effectifs des bénévoles progressent, dans des rôles complémentaires et dans un esprit d'ouverture et d'innovation.

Aurore permet différentes formes d'engagement, de l'animation d'atelier hebdomadaire à l'action ponctuelle. Les journées de solidarité des entreprises ont représenté cette année 5 000 heures de bénévolat.

L'engagement d'un plus grand nombre de bénévoles est due à :

- plus de missions proposées par les services, qui peuvent avoir recours, s'ils le souhaitent, au bénévolat en complément de leur action,
- l'existence de nouveaux projets,
- la grande vague de solidarité autour de l'accueil des réfugiés au dernier trimestre; les centres d'hébergement d'urgence ont vu affluer des riverains, qui se sont proposés pour animer des activités autour de l'ouverture culturelle, montrant ainsi que l'accueil par le quartier peut se faire simplement et au bénéfice de tous.

Le Foyer Auboïs, qui nous a rejoints au cours de l'année, est un lieu où le bénévolat a historiquement une grande importance et reste fort. Plus de 175 personnes y assurent des missions à divers titres, ce qui est porteur de possibilités d'échanges et de mutualisation de bonnes pratiques.

Aurore Bénévoles et Citoyens, qui fédère et anime le réseau des bénévoles d'Aurore, a vu également croître le nombre de ses adhérents.

Les comités locaux de Nantes et des Deux-Sèvres se réunissent régulièrement, venant en appui partenarial aux équipes locales d'Aurore.



« INTÉGRER À LEUR ENVIRONNEMENT LES PERSONNES QUE NOUS ACCUEILLONS, C'EST RÉUSSIR À DÉPASSER LES INQUIÉTUDES DU VOISINAGE. »

La présence des bénévoles est un atout de plus pour accompagner le retour à la citoyenneté des personnes accueillies chez Aurore.

6. LA PRISE DE PAROLE PUBLIQUE

L'expertise acquise au fil des années permet non seulement à Aurore d'adapter son action, mais de témoigner et prendre part au débat public. Les associations ont un rôle essentiel à jouer dans les choix des décideurs.

L'année 2015 a été marquée par l'accueil de réfugiés et l'évacuation des campements parisiens. Après l'urgence de la mise à l'abri, Aurore a insisté sur l'importance d'éviter la concurrence entre les publics. Car, parmi les premières structures ouvertes pour l'accueil des réfugiés à Paris, se trouvaient de nombreux centres habituellement réservés au plan hivernal. Or un public ne doit pas en chasser un autre et nous affirmons plus que jamais le principe d'inconditionnalité de l'accueil.

La mise en garde de nombreuses associations semble avoir été entendue par l'État, si l'on s'en réfère au nombre de places hivernales créées cette année.

En revanche, le travail de déconstruction des fantasmes créés autour des personnes accueillies dans nos centres est encore long. Les oppositions entre les publics sont encore trop nombreuses.

Cet accueil massif n'a été possible que grâce à une intense mobilisation et au travail partenarial des différents acteurs. État, villes, associations, entreprises et personnes elles-mêmes concernées ont tous œuvrés de façon décloisonnée. Le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion dont Aurore a été à l'initiative a donc porté ses fruits. Que les acteurs agissent ensemble et dans l'unité est en soi une première réussite.

Autre encouragement: le recours à l'hôtel est de moins en moins populaire. Depuis plusieurs années, Aurore dénonce l'inadaptation de ces hébergements très temporaires, dans lesquels les personnes ne peuvent souvent pas préparer de repas ni bénéficier d'un accompagnement social suffisant pour ouvrir de véritables perspectives.

Début février 2015, la ministre du Logement a dévoilé un plan triennal de réduction des nuitées hôtelières qui rejoint les demandes des associations et vise à inverser la courbe du nombre de nuitées en hôtels pour qu'il ne soit plus que résiduel. Parallèlement, on peut espérer que le travail engagé par Aurore pour proposer des solutions complémentaires puisse porter ses fruits en 2016.

Enfin, l'accueil des réfugiés nous a permis de réaffirmer que la clef reste l'anticipation et la fluidité. L'hébergement d'urgence n'est que la face émergée de l'iceberg. Si nous voulons assurer la suite, il faut s'atteler à la face immergée: l'insertion durable.

Après l'urgence nous devons assurer les sorties: vers le logement, mais aussi vers l'emploi.





Avec les personnes accueillies, leurs familles, les équipes de terrain, les citoyens associés à nos projets, avec aussi des partenaires universitaires, Aurore est en recherche permanente d'innovation pour mieux répondre aux nombreuses formes de l'exclusion. Cette recherche nous amène à proposer régulièrement des dispositifs nouveaux, transversaux, à nos partenaires et financeurs et à être pionniers sur de nombreux sujets.

ACTIVITÉ 2015

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 19

DES SERVICES ET DES ÉQUIPES 23

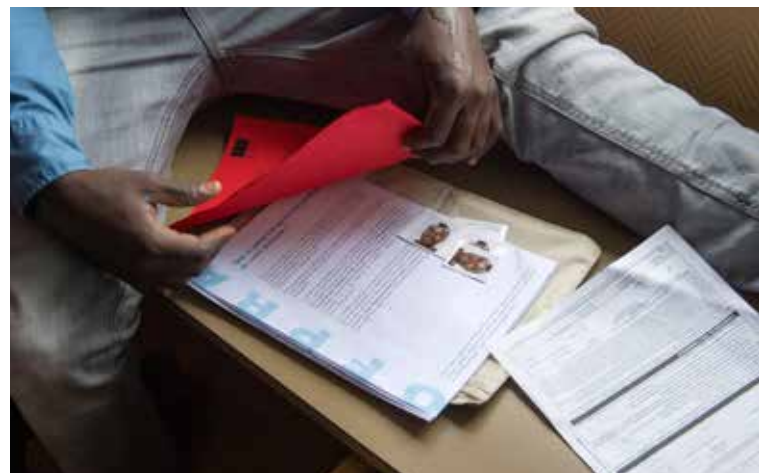
LE FOYER AUBOIS 27

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE SOCIALE CHARDON-LAGACHE À PARIS

En avril, Aurore a inauguré sa première résidence sociale dans le XVI^e arrondissement de Paris. Composé de 47 logements équipés, le service accueille adultes isolés, familles monoparentales et couples avec enfants en bas-âge, inscrits dans des projets de réinsertion sociale et/ou professionnelle.

Emmanuelle Cosse, alors Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France, chargée du logement, de l'habitat, du renouvellement urbain et de l'action foncière; Ian Brossat, Conseiller de Paris et Adjoint à la maire de Paris, chargé du logement et de l'hébergement; Jacques Legendre, Adjoint au maire du XVI^e, chargé de la solidarité, des affaires sociales et de l'emploi; Stéphane Dambrine, Directeur général de Paris Habitat, Pierre Coppey, Président d'Aurore et Éric Pliez, Directeur général, étaient présents.



ACCUEIL DES REFUGIÉS : AUREORE MOBILISÉE

Le second semestre 2015 a vu se multiplier les démantèlements de camps de fortune dans les rues de Paris et Aurore s'est mobilisée pour l'hébergement des réfugiés. La situation, par son urgence et son ampleur, a nécessité un investissement et une réactivité hors pair.

Sous l'impulsion de l'État, Aurore a ouvert plus de 1 000 places pour permettre l'accueil de ces personnes et leur donner la possibilité d'entreprendre leurs demandes d'asile dans un cadre adapté. L'expérience des équipes a permis de réaliser en quelques jours l'équivalent du travail de plusieurs années.

Pour autant, l'investissement des équipes ne s'est pas cantonné aux services concernés. Suite à un appel à la mobilité interne, de nombreux salariés se sont portés volontaires pour soutenir ou intégrer de nouvelles équipes.

YANKADI* : ICI, C'EST BON !

Installé dans l'ancienne cuisine collective d'une résidence pour travailleurs migrants gérée par l'association ADEF, le restaurant social Yankadi a ouvert au cours de l'été 2015 à Sevran. Il répond à la volonté de proposer une offre culinaire d'Afrique de l'Ouest peu onéreuse et adaptée aux attentes des résidents et des habitants du quartier.

Sollicitée pour son expérience dans l'insertion, Aurore s'est saisie du projet et en a fait un Atelier Chantier d'Insertion. Objectif: former des personnes très éloignées de l'emploi au métier d'agent polyvalent de restauration, tout en leur prodiguant un accompagnement social individualisé.

*Yankadi signifie Ici, c'est bon ! en Bambara, une langue très répandue en Afrique de l'Ouest.





OUVERTURE DES GRANDS VOISINS À SAINT-VINCENT-DE-PAUL

En 2012, l'État confie à Aurore les locaux de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul en attendant sa transformation en éco-quartier. Aurore y héberge aujourd'hui plus de 350 personnes en situation de précarité.

Pour autant, la nouvelle vie de l'hôpital n'est pas uniquement dédiée à l'urgence : sous l'impulsion d'Aurore, des entreprises, associations et collectifs y ont élu résidence.

Tous participent pleinement au projet des "Grands Voisins", qui, résolument inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire, veut permettre la cohabitation des publics et leur interaction. L'ouverture officielle au public a eu lieu fin septembre.

IMPACT DAY DELOITTE : JOURNÉE D'INTÉGRATION SOLIDAIRE À SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Vendredi 2 octobre 2015, près de 400 collaborateurs et associés bénévoles du cabinet d'audit Deloitte ont réalisé un travail remarquable de rénovation d'une aile de près de 6 000 m² de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, dans lequel Aurore accueille des femmes avec enfants et des SDF. Entre nettoyage des déchets, lessivage des murs et peinture, ce grand chantier solidaire s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.



INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE SOCIALE DENIS PAPIN À PANTIN

Denis Papin, à Pantin, est la trentième résidence sociale gérée par Aurore.

Dotée de 56 logements dans lesquels sont accueillies personnes isolées, couples avec ou sans enfant et familles monoparentales, la résidence sociale Denis Papin a été inaugurée en septembre, en présence des résidents et des partenaires, dont Étienne Charrieau, Directeur général de Vilogia (groupe propriétaire de la résidence), Bertrand Kern, maire de Pantin, ainsi que Pierre Coppey, Président d'Aurore et Éric Pliez, Directeur général.

*« C'est un tremplin pour fixer et atteindre ses objectifs. Un soulagement et un soutien »
(extrait du discours de Madame Kebe, résidente).*





10 ANS DES FAMILLES-RELAIS À NANTES

Le 10 décembre 2015, les Familles-Relais de Nantes fêtaient leur première décennie en compagnie des familles, partenaires et personnes accueillies.

Dispositif innovant géré par le service L'Entr'act, les Familles-Relais sont destinées aux personnes concernées par le VIH et/ou une hépatite.

Elles proposent à des personnes en situation de précarité ou d'exclusion un cadre bienveillant et rassurant pour se reposer. Car, malgré les avancées notables des traitements, ces maladies restent souvent une épreuve pour les personnes (traumatisme, stigmatisation, effets secondaires...).

Depuis 2005, une quarantaine de personnes a pu ainsi intégrer le dispositif pour une période allant jusqu'à six mois. Le lien créé entre la famille et la personne qu'elle héberge perdure souvent après ce terme.

Sur ce modèle, Aurore coordonnera dès 2016 les Familles Solidaires et Citoyennes, destinées à accueillir des demandeurs d'asile dans la région des Pays-de-la-Loire.

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE SOCIALE ALIX ET ALBERT JACQUARD À PARIS

Ouverte en juillet, la résidence sociale Alix et Albert Jacquard a été inaugurée le 25 novembre, à l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Sophie Brocas, Préfète de Paris, Philippe Goujon, Maire du XVI^e arrondissement, Roger Madec, Président de Paris Habitat, Pierre Coppey, Président d'Aurore et Éric Pliez, Directeur général, ainsi que Benoît et Pierre Jacquard, les fils d'Alix et Albert Jacquard, accompagnés de leurs propres enfants, étaient présents.

La résidence compte 25 logements qui accueillent des femmes avec ou sans enfant, ayant subi des violences conjugales et/ou familiales.



LES CŒURS DE FEMMES RÉUNIS

Le 29 octobre, Sophie Brocas, Préfète de Paris, Éric Lejoindre, Maire du XVIII^e, Bruno Rousseau, Directeur général de Résidences Sociales de France, Pierre Coppey, Président d'Aurore et Eric Pliez, Directeur général, inauguraient les locaux refaits à neuf de la Villa Cœur de Femmes, qui réunit désormais les équipes et les résidentes de la Villa, qui assure une mission de mise à l'abri et de stabilisation, et le Hameau, qui poursuit une mission de réinsertion, en appartements semi-autonomes.

Discours et danses se sont succédé et les convives ont pu apprécier les talents de cuisinières des résidentes, qui ont conçu le buffet de cette chaleureuse soirée.

Installé à proximité de la Mairie du XVIII^e arrondissement, Cœur de Femmes est le douzième service dans l'arrondissement.



TOURNOI DE FOOT SOLIDAIRE

Aurore, avec le soutien de la Ville de Paris, a décidé d'abriter le Tournoi de l'Intégration et de la Solidarité, un projet citoyen conçu par deux bénévoles (Nathalie Avakian et Florent Bertinotti), fondé sur le partage et l'échange. Le principe en est simple : des équipes composées à 50% de migrants et 50% de franciliens s'opposent lors de matchs d'une durée de 15 minutes.

C'est ainsi que le 20 décembre, les amateurs de football de toutes origines se sont retrouvés autour d'un ballon sur la pelouse de l'Urban Soccer de la Porte d'Ivry.

Le Tournoi a donné le coup d'envoi du Championnat de l'Intégration et de la Solidarité, qui se déroulera tout au long de l'année 2016.



STEP D'EGO A SOUFFLÉ SA VINGTIÈME BOUGIE !

Depuis 20 ans, le programme STEP d'EGO accompagne les usagers de drogues de la Goutte d'Or et effectue auprès d'eux un travail de réduction des risques, notamment en mettant à leur disposition du matériel de consommation stérile.

EGO a fêté son anniversaire le 9 décembre, avec les salariés ainsi que de nombreuses personnes accueillies et ses partenaires.

La veille, Aurore et la Mairie du XVIII^e arrondissement avaient organisé une réception en l'honneur de Lia Cavalcanti, directrice de la structure, à l'occasion de son départ à la retraite. De très nombreuses personnes avaient tenu à lui rendre hommage, telles que Myriam El Khomri, ministre du Travail, ou Ian Brossat, adjoint au maire de Paris.

LES CONFÉRENCES « COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR »

Le 1^{er} décembre a eu lieu la première des conférences Comprendre pour mieux agir, animée par Geneviève Jacques, présidente de la Cimade.

« Mouvements migratoires », « La folie dans tous ses états » et « L'univers carcéral : peut-on aménager nos peines ? » sont les cycles de ces conférences initiées en 2015 et qui se poursuivront tout au long de l'année 2016, témoignant de la légitimité d'Aurore à prendre part aux réflexions et préconisations sur les enjeux multiples du lien social.

Itinérantes, les conférences Comprendre pour mieux agir se dérouleront dans différents services, incarnant en cela l'ancrage de l'association dans les territoires.



DES SERVICES ET DES ÉQUIPES

RÉSIDENCE ACCUEIL PRIMAVERA, À PARIS (75018)

PÔLE HABITATS

Primavera est une résidence accueil dépendant du cadre légal des pensions de famille. Elle reçoit des personnes qui manifestent des troubles psychiques et ont besoin d'un accompagnement renforcé pour leur maintien dans le logement.

L'équipe socio-éducative de Primavera est constituée d'une maîtresse de maison et d'un travailleur social. Ils travaillent en étroite collaboration avec le secteur psychiatrique, qui oriente des candidats pour occuper l'un des 25 logements que compte actuellement la structure. L'équipe accompagne dans le quotidien, dans les démarches, dans l'animation du lieu de vie, un collectif de résidents en composant avec la maladie pour assurer leur intégration dans leur logement, dans le travail (même en milieu protégé) ou tout simplement dans la société.



La quasi-totalité des résidents est donc sous traitement avec un suivi médical lourd. Mais à Primavera, ils quittent le statut de « patient » pour celui de « résident ».

De nombreuses animations rythment le quotidien : rencontres régulières autour de l'organisation de la maison et de la régulation de la vie quotidienne, participation aux courses et élaboration de repas collectifs, ateliers manuels, sorties culturelles, loisirs, soirées à thèmes, pique-niques... Les objectifs sont clairement définis avec chacun des résidents dans un projet personnalisé. Ils reposent sur un fil conducteur : travailler autour du « savoir-habiter » pour accéder à davantage de « mieux-être ».

Clément Maes, Directeur territorial Paris/Val-de-Marne.

ESPACE JEUNES LE MIROIR, À PARIS (75014)

PÔLE INSERTION

L'Espace Jeunes Le Miroir accueille quotidiennement, librement et informellement des jeunes entre 10 et 25 ans, à qui il propose toutes sortes d'ateliers et d'activités : soutien scolaire du CM2 à la Terminale, activités sportives et de loisirs (ateliers hip-hop, danse, créations de BD, cuisine pédagogique, arts plastiques, soirées thématiques, foot en salle, tir à l'arc, football américain, basket...), sorties culturelles (spectacles, musées, cinéma...).

Il offre un accompagnement personnalisé au montage de projet individuel ou collectif : espace informatique, aide à la rédaction de cv, la recherche de stages...

L'objectif du Miroir est de favoriser une plus grande implication des jeunes en les invitant à prendre une part active dans le fonctionnement et l'organisation des lieux ainsi que dans la vie du quartier, de la cité et, plus largement, dans le « vivre-ensemble ».

À cet effet, un Comité d'Usagers réunit tous les mois les habitants et les commerçants du quartier, les Correspondants de nuit (DPP), les jeunes et l'équipe pour réfléchir à ce qu'il est possible de faire ensemble, aux éventuelles tensions existantes, et pour élaborer des actions collectives.

L'équipe compte un conseiller en insertion professionnelle, une éducatrice spécialisée, une animatrice socio-culturelle, un éducateur sportif et loisirs et un chef de service.

Kamal Bentaalla, chef de service.





CENTRE D'HÉBERGEMENT SAS, À NEUILLY-PLAISANCE (93360)

PÔLE HABITATS

Le SAS de Neuilly-Plaisance est un centre d'hébergement d'urgence qui a ouvert en novembre 2014 pour la période hivernale et a été pérennisé en mai 2015. Le SAS accompagne des couples avec enfants, des familles monoparentales et des femmes isolées. L'accueil des personnes, inconditionnel et immédiat, se fait sur orientation du 115. Le SAS dispose de 30 places, en hébergement collectif.

L'objectif premier du SAS est d'offrir une mise à l'abri d'un mois (renouvelable une fois) à des personnes à la rue. Destinée à leur permettre de faire « une pause » dans leur parcours d'errance, cette période leur donne la possibilité de sortir des préoccupations de première urgence pour être à même d'élaborer un projet d'avenir.

À leur arrivée, l'équipe réalise une évaluation sociale de leur situation pour pouvoir les orienter vers une solution d'hébergement pertinente, en lien avec le SIAO93 Urgence. À terme, c'est l'insertion sociale et professionnelle qui est visée.

L'équipe, composée d'une chef de service, d'un travailleur social, d'un agent polyvalent et d'un maître de maison, travaille à apporter écoute et soutien et à créer un climat sécurisant et convivial pour les personnes accueillies. Depuis son ouverture, le SAS a hébergé 183 personnes :

- 85 personnes durant le dispositif hivernal (18 femmes isolées et 19 familles, soit 46 adultes et 39 enfants),
- 98 personnes depuis sa pérennisation (22 femmes isolées et 20 familles, soit 56 adultes et 42 enfants).

Stéphanie Miaux, chef de service.

LES GRANDS VOISINS À L'HÔPITAL SAINT-VINCENT-DE-PAUL, À PARIS (75014)

PÔLE URGENCE SOCIALE ET HÉBERGEMENT

Le site de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul n'était plus utilisé pour des activités hospitalières depuis fin 2011. Aurore a signé des conventions avec l'APHP puis l'EPFIF pour la gestion transitoire de la totalité du site, de 2014 jusqu'à mi-2017. La Ville de Paris va en effet mettre en œuvre un vaste projet de réhabilitation et de rénovation qui conduira à la réalisation d'un éco-quartier. En attendant, les 56 000 m² de bureaux et 3,5 ha de terrain accueillent 350 personnes aux différents profils, avec un long parcours de rue (jeunes adultes sans ressources, mineurs isolés étrangers, femmes en emploi avec accompagnement social et résidents d'un centre hivernal pérennisé) dans cinq services d'hébergement. Un foyer géré par Coallia héberge également sur le site 250 travailleurs maliens et sénégalais. Ces CHS et CHU côtoient 130 associations, entreprises et artisans qui travaillent sur le site, ainsi que le grand public qui est accueilli du mercredi au dimanche.

L'objectif visé est de soutenir l'insertion à travers des rencontres entre des personnes et des compétences n'ayant a priori pas vocation à se croiser. Cette expérience de vivre-ensemble fait du site un lieu d'échanges et de sociabilité, un projet innovant sur les questions de solidarité et de mixité.

Dans le cadre du dispositif Premières Heures, une vingtaine de personnes hébergées ont une activité rémunérée sur le site, six à neuf heures par semaine : entretien des espaces verts, ménage dans les bureaux, service du midi au restaurant.

Les résidents peuvent aussi prendre part à des ateliers (couture, théâtre...) proposés par des artisans, ou à des cours (yoga, guitare...), assurés par d'autres voisins. Chacun peut s'insérer dans une communauté sociale, dans un projet collectif.

Gabriel Duché, chef de service du centre d'hébergement et de stabilisation Albert 1^{er}.





CHU LA ROCHEFOUCAULD

PÔLE URGENCE SOCIALE ET HÉBERGEMENT

Le centre d'hébergement La Rochefoucauld a ouvert ses portes en septembre pour accueillir des réfugiés syriens et irakiens venant de Munich. Tous ont obtenu leur récépissé de protection internationale en moins de trois semaines puis ont été orientés vers des logements pérennes ou en cité universitaire pour les étudiants.

Les places d'hébergement disponibles ont ensuite progressivement été attribuées à des migrants issus de différents campements parisiens, orientés par la Préfecture.

Le centre compte aujourd'hui 75 places d'hébergement et accueille des personnes primo-arrivantes, demandeuses d'asile et réfugiées statutaires originaires de huit pays différents.

Ce travail résulte d'une coordination étroite avec les différents partenaires relevant de l'asile : O.F.I.I, préfecture de Police de Paris, Office Français pour les Réfugiés et les Apatrides (OFPRA), Groupement d'Intérêt Public – Habitat et Insertion Sociale (GIP – HIS).

Le centre d'hébergement compte aussi un réseau de différents partenaires pour répondre aux besoins des personnes accueillies, en termes de soins et de santé (le SAMU de Paris et l'Hôtel-Dieu), d'ouverture de droits ou de vie sociale et culturelle.

L'équipe pluridisciplinaire du CHU La Rochefoucauld est composée de cinq agents hôteliers, quatre veilleurs de nuit, deux travailleuses sociales et un chef de service. Très attentive aux questions de santé, elle a pour missions d'accueillir, héberger et accompagner les personnes dans leur vie quotidienne, leurs démarches administratives et leur intégration, en prenant en compte la spécificité et les problématiques de ce public en exil.

Des bénévoles animent des cours de français (FLE) ainsi que des sorties culturelles, des accompagnements individuels, des temps de rencontres conviviaux et des animations. Les résidents qui le souhaitent participent aussi aux entraînements et aux matchs du Tournoi de la Solidarité et de l'Intégration, qui mixe migrants et franciliens.

Hamady Mbodj, chef de service.

ACCUEIL DE JOUR DE CHARENTON (94220)

PÔLE ACCUEILS SANTÉ PRÉCARITÉ

Fruit du travail partenarial d'équipes de la RATP, d'Emmaüs Solidarité et d'Aurore, l'accueil de jour de Charenton est une expérimentation unique, dite « de première ligne ».

Ouvert 7 jours sur 7, il accueille des personnes adultes très désocialisées, qui dorment dans le métro et cumulent grande précarité et signes manifestes de repli et de souffrance.

Elles viennent jusqu'au lieu en bus, accompagnées par le Recueil Social de la RATP.

L'objectif de l'équipe est d'accompagner les personnes à leur rythme, en tissant un lien avec elles, tant dans une relation personnalisée qu'au travers d'activités de groupe.

Le lieu, conçu comme « une maison », favorise la réappropriation d'un espace, du temps, du « vivre ensemble » en sécurité, avec la garantie d'une porte ouverte chaque jour.

La RATP finance le projet, engage son Recueil Social et met à disposition le lieu. Emmaüs Solidarité porte la structure et les interventions socio-éducatives. Aurore contribue au traitement des questions de santé avec une infirmière, une psychologue, un intervenant rodé aux conduites addictives, un aide médico-psychologique, une auxiliaire de vie sociale et bientôt un médecin.

Le choix d'une pluridisciplinarité de l'équipe, épaulée par des bénévoles et des stagiaires, permet à la personne d'être accompagnée dans sa globalité. »

Geneviève Baraton, directrice territoriale Paris.



LE LOGIS, À PARIS (75014)

PÔLE ACCUEILS SANTÉ PRÉCARITÉ

« C'est en partant du constat que les lieux de vie adaptés aux handicaps des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées manquaient et après plusieurs années de d'élaboration du projet, que l'AFTC (Association de Familles de Traumatés Crâniens) a conçu le projet de LOGIS (Logements Groupés Individuels avec Service) et a fait appel à Aurore pour assurer la gestion de la structure.

L'objectif de LOGIS est de proposer une alternative au placement en établissement ou au retour au domicile familial après l'accident.

LOGIS propose la sous-location de 13 studios à des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées, avec un accompagnement socio-éducatif. Chaque studio est individuel et les résidents disposent également d'espaces de vie commune pour les activités collectives.

Le bâtiment a été conçu pour permettre aux résidents de vivre de façon la plus autonome possible au sein de leur propre domicile tout en leur garantissant une sécurité via la présence permanente de professionnels.

Le travail réalisé par l'équipe socio-éducative permet également aux locataires de rompre avec l'isolement auquel ils sont confrontés, grâce notamment à l'instauration d'un Groupe d'Entraide Mutuelle. Les principaux axes d'accompagnement de l'équipe, présente 24h/24, sont l'instauration d'un lien social, la stimulation dans les actes de la vie quotidienne, l'identification des besoins, la recherche de l'autonomie et le développement de la liberté de choix, la coordination médico-sociale avec un ensemble de services partenaires, l'aide à l'organisation d'activités, l'insertion sociale et le renforcement de leur statut de citoyen. »

Montaine Thomasset, chef de service.



L'ARCHIPEL, À PARIS (75008)

PÔLE INSERTION

Créé dans l'enceinte du CHU Saint-Petersbourg ouvert par Aurore en 2012 dans les anciens bureaux de l'INPI, l'Archipel est un lieu de rencontres, d'échanges et d'événements tourné vers l'innovation sociale et la solidarité.

Ateliers, conférences, formations, colloques et soirées thématiques autour de l'ESS (entrepreneuriat social, innovation sociale, développement durable, innovation numérique...) y alternent avec des événements de loisirs et d'animation culturelle (concerts, soirées cinéma, lecture, expositions, spectacles, brunchs, yoga, Troc-livres, cours de chant, atelier de couture, chorale...) et des locations de l'espace pour des soirées privées. Un espace de co-working est occupé par une trentaine de porteurs de projets autour de l'entrepreneuriat social.

Afin de décloisonner les dispositifs d'hébergement et favoriser les échanges interculturels et citoyens ainsi que la mixité sociale et réelle, tous les événements grand public sont ouverts aux personnes accompagnées par l'association Aurore et sont sources de revenus pour les activités solidaires de l'Archipel. Les bénéfices retirés sont réinvestis dans les projets sociaux portés par Aurore.

Deux activités ont été spécifiquement pensées pour les personnes accompagnées par Aurore. Le « Club des paroles », animé par le comédien Scali Delpeyrat, permet de travailler sur la confiance en soi et la prise de parole.

La Boutique solidaire (Troc'shop), fondée sur le principe de l'échange de services entre particuliers (une heure de cours de français ou de garde d'enfants, par exemple, vaut 10 points, que les personnes peuvent échanger contre un autre service, un vêtement ou un produit cosmétique de la boutique).

Ouvert début 2015, ce tiers-lieu éphémère a généré des partenariats très enrichissants avec des acteurs de l'ESS comme Baluchon, la Ruche, le MOUVES, ou encore les Camionneuses. Il a ouvert aussi des perspectives de partenariat avec des entreprises privées qui, au-delà de la location d'espaces, ont pu découvrir Aurore et ses projets et porteront peut-être demain des projets de mécénat ou d'insertion.

Sophie Alary, directrice Économie sociale et solidaire.



« DANS L'AUBE, LE FOYER AUBOIS EST UNE VÉRITABLE INSTITUTION DU SECTEUR ASSOCIATIF. »

LE FOYER AUBOIS

FIN DES ANNÉES 50 À TROYES...

Édith et Marcel Lambalot sont jeunes mariés. Alcool, solitude, découragement : la vie de leur voisin est en train de se disloquer jour après jour. Comme ils le peuvent, finissant par avoir le sentiment de le porter à bout de bras, ils cherchent à aider cet homme qui finira pourtant par mettre fin à ses jours...

Choqués par cette issue, Édith et Marcel cherchent conseil : comment peuvent-ils aider quelqu'un à se remettre debout, à regagner confiance, à reprendre sa place et à reconstruire sa vie ?

Ils trouvent une réponse dans la dynamique d'entraide du mouvement Vie Libre, dont ils créent une section à Troyes en 1957.

DEPUIS, VIE LIBRE EST DEVENU REVIVRE

L'action de Revivre est menée dorénavant au sein de l'association Aurore Foyer Aubois, engagée dans le projet commun d'un GCSMS. L'ALT (Accueil Liaisons Toxicomanies), l'ANPAA de l'Aube et Revivre y gèrent ensemble le CSAPA de l'Aube. Revivre apporte à ce groupement l'enthousiasme et la réactivité de son équipe salariée (+8 ETP) mais aussi - et d'abord - le témoignage, l'entraide, la convivialité et l'amitié de son équipe bénévole et militante.

QUAND ON N'A PAS D'ENDROIT OÙ SE LOGER, ARRÊTER L'ALCOOL C'EST PAS GAGNÉ !

En 1961, la petite équipe Vie Libre à Troyes pose les premières pierres du « Foyer Aubois Vie Libre ». Dès que ce foyer ouvre ses portes à Saint-Julien-les-Villas, dans le sud de Troyes, Vie Libre confie la gestion du CHRS à l'association Foyer Aubois, créée dans ce but. Pour mieux répondre aux besoins du public accueilli, les Foyers vont successivement rassembler autour du CHRS, (50 places) du CHU (31 places), des LHSS (6 places) et des LAM (15 places). Une équipe ACT (5 places) et AVDL (20 mesures) intervient en diffus. Les Foyers (+43 ETP) participent à la gestion du SIAO de l'Aube.



Plusieurs projets sont en cours : pension de famille, réaménagement du site, etc.

QUAND T'AS PAS DE BOULOT, C'EST COMME SI TU COMPTAIS PLUS, TU TE SENS MIS AU REBUT...

Depuis les années 70, le chômage se développe et s'installe. Avec Emmaüs, le Foyer Aubois a réagi en se lançant dans la « récup' ». Si quelques résidents seulement travaillaient en 1975 à collecter, réparer et revendre des objets donnés par les particuliers, cette activité s'est ensuite très vite développée. Elle est menée aujourd'hui par un atelier d'adaptation à la vie active et quatre ACI. À cette véritable entreprise de collecte et de recyclerie s'ajoute un cinquième chantier d'insertion, le Kiwi-Bar, bar et petite restauration au centre-ville de Troyes. Au total, les Ateliers & Boutiques du Foyer Aubois animent entre 80 et 90 postes d'insertion dans le département et représentent plus de 79 ETP.

AUJOURD'HUI, DANS L'AUBE COMME AILLEURS, LES BESOINS ÉVOLUENT EN PERMANENCE

Il faut donc continuer à inventer et à faire vivre de nouvelles propositions. L'équipe du Foyer Aubois engage ses équipes bénévoles et salariées dans de nouveaux projets, aux côtés des personnes accompagnées elles-mêmes et en lien avec les partenaires locaux.

Pour être à la hauteur des défis à relever, l'association Foyer Aubois a choisi d'intégrer l'association Aurore en 2015, se fiant au bon sens d'un proverbe africain : « Si tu veux aller vite, vas-y tout seul. Mais si tu veux aller loin, alors il faut y aller ensemble ! »

Bernard Debelle, directeur du Foyer Aubois.





Aurore fonctionne de façon décentralisée et donne aux directions de pôles et aux services les moyens – délégations, encadrement, administratifs – du pilotage de leurs projets de services. Les échanges de pratiques, la capitalisation et la mutualisation des ressources entre services et entre pôles sont favorisés.

BILAN DES PÔLES

URGENCE SOCIALE ET HÉBERGEMENT 29

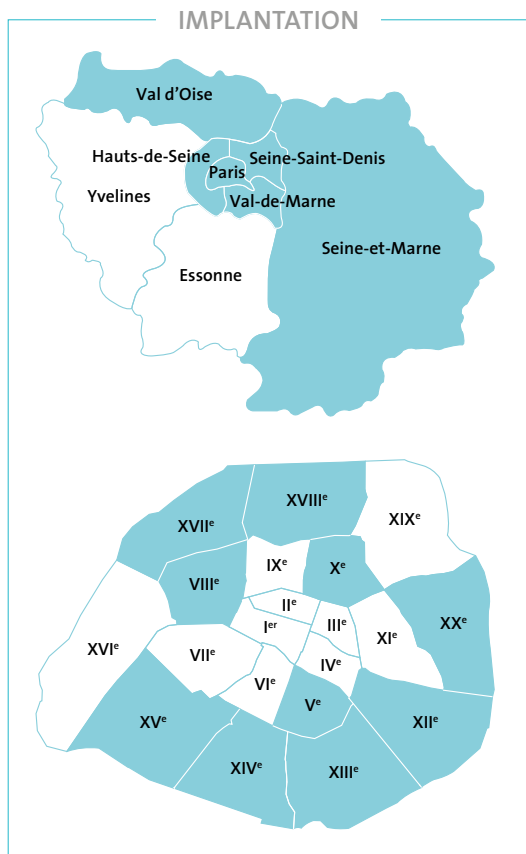
HABITATS 33

ACCUEILS SANTÉ PRÉCARITÉ 37

INSERTION 41

ESAT 45

URGENCE SOCIALE ET HÉBERGEMENT



Le pôle Urgence sociale et hébergement va vers, accueille, héberge, loge, soigne et expérimente. L'accueil et l'accompagnement de toute personne en détresse ou ayant besoin d'aide y sont inconditionnels.

BILAN ET ÉVOLUTIONS DE 2015

Le pôle Urgence sociale et hébergement conduit principalement des activités du secteur Accueil, Hébergement, Insertion, qui sont abordées par les budgets opérationnels de programme (BOP) 177, 304 et par les crédits ALT (État), FLS (départements), ou encore par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

L'administration contribue financièrement à ce service via des subventions ou des dotations globales définies pour certaines dans un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Le pôle héberge, accueille, va à la rencontre de personnes en détresse, sans abri ou pouvant rencontrer un défaut d'autonomie.

Le pôle soigne également et expérimente. Il s'agit de centres d'hébergement d'urgence (CHU), de stabilisation (CHS) pérennes et saisonniers, ou de réinsertion sociale (CHRS), d'accueils de jours, d'équipes d'intervention sociale de rue (maraudes et coordination maraudes).

La mission du pôle s'élargit avec des mesures d'accompagnement social liées au logement (ASLL/ FSL*) qu'il soit d'urgence ou non ; avec du soin, localement, à travers ses appartements de coordination thérapeutique (ACT).

Ses équipes mobiles – Un Chez Soi d'Abord et l'Équipe Mobile - expérimentent et préfigurent les accompagnements de demain, dans et autour du logement.

Le PUSH intervient à Paris, dans le Val-d'Oise, les Yvelines, la Seine-et-Marne, l'Essonne et, ponctuellement, dans les départements de 1^{ère} couronne parisienne.

Le budget du pôle, qui compte 440 salariés, est d'environ 30 M€. Chaque département hors-Pa-

LE PÔLE EN 2015 :

- 43 services et activités
- 10 990 personnes accueillies et/ou accompagnées
- 30,7M€ de budget
- 447 salariés au 31 décembre 2015
- Directeur de pôle : François Morillon

« NOTRE ADN : L'ACTION, LA TRANSFORMATION SOCIALE, LE PROFESSIONNALISME. »

ris possède son directeur de territoire. Sur Paris, territoire d'exception, des directeurs d'activités gèrent des périmètres homogènes et importants (6/7 cadres intermédiaires, 500 places, des grands sites, etc).

L'hospitalité du pôle Urgence sociale et hébergement permet un accueil inconditionnel et immédiat et de la meilleure qualité possible. Nos actions doivent être combinées. Les centres d'hébergement reçoivent aussi bien des personnes sur le fondement de leur « détresse » (article L. 345-2-2 du CASF) que des personnes cumulant des invalidations sociales et subissant un « défaut d'autonomie » (article L 345.3 du même code).

Les réponses sont déclinées : dispositifs pour jeunes adultes, femmes, hommes, couples, familles, etc. L'inclusion des personnes est essentielle, en phase avec la politique du Logement d'abord.

Au 31 décembre 2015 nous avons ouvert 2449 places d'hébergement ou de logement ouvertes, soit une augmentation de 33% de notre capacité.

NOTRE ADN : RÉACTIVITÉ, ENGAGEMENT, COOPÉRATION, MULTI-DIMENSIONNALITÉ

Dans la continuité des années précédentes, notre ADN peut se résumer par la combinaison de ces quelques mots. Il est donc un savant mélange de

tradition et de modernité aux caractéristiques évidentes : l'action est notre leitmotiv, la transformation sociale notre ambition, le professionnalisme (les métiers) notre moteur.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Le Pôle Urgence était avant tout attendu pour sa réactivité dans la gestion complexe dite des « campements parisiens » et des exilés (demandeurs d'asile, réfugiés, personnes en détresse, etc.), particulièrement dans la gestion de situations collectives lourdes (jeunes majeurs, chibani...) à la demande de partenaires tels que la Ville de Paris, l'État, les bailleurs sociaux.

Nous avons ouvert :

- 768 places supplémentaires d'hébergement (centre Saint-Petersbourg dans le VIII^e, centre Le Loiret dans le XIII^e, centre Masséna à Ivry-sur-Seine dans le Val-de-Marne, Mézy-sur-Seine dans les Yvelines, centre Jaurès à Boulogne-Billancourt, centres La Rochefoucauld et Brune dans le XIV^e, centre Bezons dans le Val-d'Oise, centre Magenta dans le X^e),
- 55 logements supplémentaires (pension de famille à Goussainville, résidence sociale Alix et Albert Jacquard dans le XV^e pour les femmes victimes de violences),
- 28 mesures ASLL sur le Val-d'Oise.

C'est grâce à des moyens logistiques et humains importants, grâce au professionnalisme des équipes et à un engagement fort, à une collaboration fine avec de nombreux services d'Aurore mais aussi des partenaires tels qu'ICF Habitat, Toit et Joie, La Poste Immo ou DOMUSVI, que le PUSH a su rendre possibles ces actions nouvelles, sans négliger celles en cours.

Depuis le 1^{er} octobre dernier, Aurore est passée de 7 à 5 pôles et le pôle Urgence est devenu le pôle Urgence Sociale et Hébergement. Cette année est une phase de préfiguration, principalement de notre organisation, dans laquelle nous poursuivons notre développement.

LES PERSPECTIVES POUR 2016

En 2016 et au-delà, nous devons accompagner le changement et sécuriser nos opérations. En passant d'une logique d'implantation précaire à une



« NOUS VEILLONS À AMÉLIORER EN PERMANENCE NOS CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT. »



logique pérenne régionale, nos expérimentations actuelles feront la preuve de leur totale réussite.

Il convient, bien entendu, de ne rien lâcher sur la professionnalisation, sur notre créativité et notre réactivité. Pour cela, nous resterons curieux, avides d'apprendre toujours plus et de connaître toujours mieux, grâce notamment aux outils que sont les Ateliers du pôle, les travaux du comité scientifique, les séminaires...

Nous veillerons à améliorer en permanence nos conditions d'accueil et d'hébergement (travaux, déménagement, démarche qualité) ainsi que la qualité de tous les projets en cours. Nous continuerons à tenir strictement les exigences budgétaires.

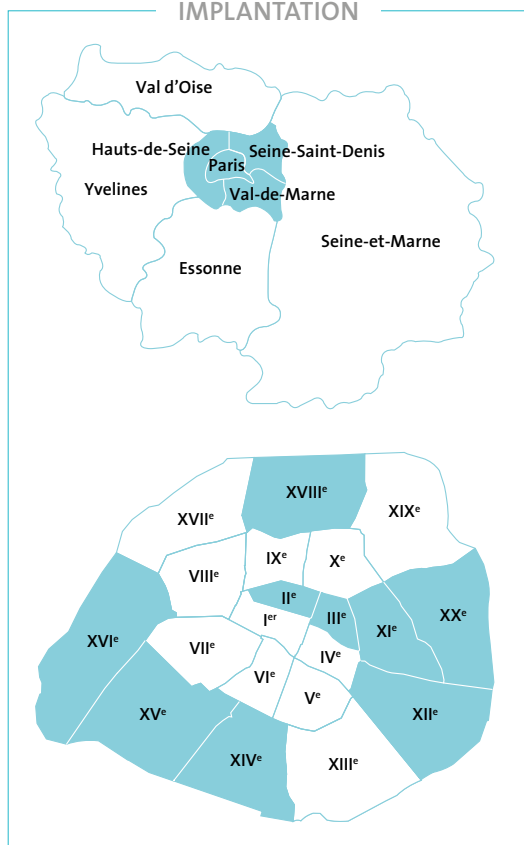
Nous maintiendrons la qualité du dialogue de proximité, social et partenarial et resterons attachés à notre organisation, dynamique, réactive et compétente.

Tout en préparant le nouveau CPOM, nous travaillerons à nos projets dans leur diversité : ouverture et gestion de structures alternatives à l'hôtel social, de centres d'hébergement d'urgence (CHU) et de centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA).



HABITATS

IMPLANTATION



Le Pôle Habitats se caractérise par ses différentes formes d'habitats accompagnés destinées à des publics qui rencontrent des problématiques sociales et médico-sociales diversifiées. Nous hébergeons, nous logeons, nous accueillons, nous répondons à un besoin de mise à l'abri.

BILAN ET ÉVOLUTIONS DE 2015

L'année 2015 a été marquée par le rapprochement des Pôles Hébergement et Habitat. L'organisation fonctionnelle d'Aurore passe de 7 à 5 pôles au 1^{er} octobre 2015 : le Pôle Habitat devient le Pôle Habitats.

Cette nouvelle organisation découle d'une part de la volonté d'une meilleure lisibilité organisationnelle par territoire. Elle vise d'autre part à renforcer les ancrages territoriaux, au service des personnes accueillies.

Ses activités sont implantées à Paris, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. Dans chaque département, l'ensemble des services est dirigé par un même directeur territorial.

Le pôle Habitats intervient à Paris dans la gestion des pensions de famille, des résidences sociales, du dispositif Louez Solidaire. Il opère aussi dans la gestion locative et immobilière du programme « Un Chez Soi d'Abord » et de logements d'insertion (baux associatifs et baux glissants).

Il s'attache également à la gestion d'établissements et activités diversifiés de type CHU, CHR, Solibail, résidences sociales, pensions de famille, centre maternel, mesures d'accompagnement social lié au logement en prévention des expulsions locatives, dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne – ainsi qu'en Seine-et-Marne, spécifiquement pour le dispositif Solibail.

La pluridisciplinarité des métiers et des compétences chez Aurore apporte une valeur ajoutée à l'élaboration de nouveaux projets et à la création de nouvelles formes d'accompagnement adaptées à de nouvelles formes d'habitats.

LE PÔLE EN 2015 :

- 45 services et activités
- 4950 personnes accueillies et / ou accompagnées
- 24,8 M€ de budget
- 176 salariés au 31 décembre 2015
- Directrice de pôle : Sandrine Afchain

« L'HÉBERGEMENT FAVORISE LES PREMIÈRES DÉMARCHES D'ACCÈS AUX SOINS ET PERMET D'INSCRIRE LES PERSONNES ACCUEILLIES DANS UN PROJET DE VIE. »

NOTRE ADN : PROFESSIONNALISME, CRÉATIVITÉ, RÉACTIVITÉ

L'hébergement se met en œuvre par différentes formes d'habitats. Il s'inscrit dans un principe d'accueil inconditionnel, il répond à un besoin immédiat de mise à l'abri, il favorise les premières démarches d'accès aux soins et permet d'inscrire les personnes accueillies dans un projet de vie.

Quelles que soient les formes d'habitat, l'hébergement et le logement adapté sont avant tout des outils d'insertion qui favorisent l'interface avec les partenaires sociaux et médico-sociaux visant un intérêt partagé pour les personnes accueillies.

Le logement adapté et accompagné est une réponse sociale aux personnes qui présentent des difficultés d'adaptation sociale, le logement a une fonction d'autonomisation et d'apprentissage des relations sociales, du savoir habiter au sein d'un espace individuel dans des conditions les plus proches d'un futur logement de droit commun.

Ces différentes formes d'habitat permettent à chacune des personnes accueillies de se poser, de se stabiliser après des parcours de vie parfois très heurtés. En cela, l'habitat est avant tout un outil d'insertion au service d'un accompagnement socio-éducatif qui participe à la création d'une nouvelle projection pour les personnes.

Nos équipes mettent en œuvre un accompagnement socio-éducatif individualisé s'inscrivant dans une démarche qualité. Leur expertise professionnelle se traduit par des compétences multiples permettant de proposer des outils et des moyens adaptés aux besoins des personnes accueillies.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

2015 a vu l'ouverture de nouvelles structures et la création de nombreuses places, parmi lesquelles :

- 126 places d'hébergement d'urgence pour des réfugiés, avec les ouvertures des CHU de Romainville (93) pour des hommes isolés et de Fontenay-sous-Bois (94) pour l'accueil de familles.



- Une résidence sociale de 56 logements à Pantin (93), pour des ménages issus de Seine-Saint-Denis rencontrant des difficultés d'insertion sociale, économique voire psychique et ne pouvant prétendre au logement de droit commun.
- La pension de famille « Pedro Meca », dans le III^e arrondissement de Paris: 14 logements dédiés à l'accueil de personnes isolées, vieillissantes, désocialisées, en situation de souffrance psychique, ayant vécu des parcours chaotiques et nécessitant un accompagnement socio-éducatif adapté.
- La pérennisation de 30 places d'hébergement d'urgence du « SAS » de Neuilly-sur-Marne destinées à des familles, des familles monoparentales et des femmes isolées issues de Seine-Saint-Denis.
- L'expérimentation du « SAS » hivernal: 24 places d'hébergement spécifique, en appartements partagés, pour des femmes enceintes, en fin de grossesse pathologique ou sortant de maternité.
- La création d'environ 120 nouvelles places d'hébergement d'urgence, dans le cadre du plan hivernal, majoritairement dédiées à des familles.

LES PERSPECTIVES POUR 2016

Le développement de nos activités est constant, pointant le professionnalisme de nos équipes et la qualité de l'offre mise au service des publics en difficulté, en adéquation avec les besoins identifiés par les pouvoirs publics.

En 2016, nous poursuivons l'accompagnement de la nouvelle organisation du Pôle tout en accompagnant le changement et les évolutions du travail social et en participant à l'élaboration des nouvelles orientations stratégiques associatives pour 2017-2020.

Nous continuerons à développer des actions individuelles et collectives socialisantes au bénéfice des personnes accueillies, ainsi que la mise en place des CVS et des conseils de concertation dans nos établissements et services, pour associer les représentants des personnes accueillies à l'élaboration de nouveaux projets.

Nous resterons attentifs à développer le bénévolat en réponse aux besoins des publics accueillies.



Nous travaillerons à poursuivre l'accompagnement des directeurs territoriaux et des chefs de service dans la maîtrise économique des budgets, tout comme la professionnalisation des équipes et le développement des partenariats.

Nous accompagnerons et poursuivrons les développements de nos projets, parmi lesquels l'ouverture d'un CHU Familles à Suresnes, plusieurs projets de créations de pensions de famille, l'extension des dispositifs Solibail et Louez Solidaire, la création de centres d'hébergement en alternative à l'hôtel, celle de CHU pour demandeurs d'asile, la pérennisation de places d'hébergement d'urgence...

« CES DIFFÉRENTES FORMES D'HABITAT PERMETTENT À CHACUNE DES PERSONNES ACCUEILLIES DE SE POSER, DE SE STABILISER APRÈS DES PARCOURS DE VIE PARFOIS TRÈS HEURTÉS. »



ACCUEILS SANTÉ PRÉCARITÉ



Le pôle Accueils, santé, précarité accueille et accompagne des personnes isolées avec leurs enfants, des enfants malades avec leurs parents, des sortants de détention, des toxicomanes, des personnes à mobilité réduite, en situation de handicap psychique, avec un pronostic vital engagé à court terme... des êtres humains en difficulté pour stabiliser leurs soins.

BILAN ET ÉVOLUTIONS DE 2015

2015 a marqué la fin d'un cycle et l'entrée dans un autre. Le pôle Addictions santé précarité, développé ces dernières années, a travaillé à sa fusion avec le pôle Accueils et soins psychiques, dirigé pendant quinze ans par François Hervé, pour constituer le pôle Accueils santé précarité, dirigé par Claude Magdelonnette, après le départ à la retraite de François Hervé.

En termes techniques, le pôle vise, dans chaque situation, à créer les conditions d'élaboration d'un projet de vie personnalisé dans lequel le projet de soins pourra s'inscrire de façon durable.

Convaincus qu'il importe de savoir traiter en généralistes les problèmes spécifiques afin de ne pas stigmatiser et de pouvoir sans cesse construire le vivre ensemble, les différents services du pôle ont veillé à diversifier leurs accueils.



LE PÔLE EN 2015 :

- 35 établissements et services
- 7 580 personnes accueillies et/ou accompagnées
- 29,2 M€ de budget
- 470 salariés au 31 décembre 2015
- Directeur de pôle: Claude Magdelonnette

« NOUS RECHERCHONS LA STABILISATION, LA PACIFICATION DU RAPPORT À L'AUTRE ET LA CAPACITÉ À RENOUER UN LIEN SOCIAL PERMETTANT À CHACUN DE RETROUVER UNE PLACE DANS LA CITÉ. »

Cette posture exige de la vigilance pour entendre les besoins identifiés sur les territoires et être à même d'y répondre avec réactivité, sans attendre les « fléchages. »

Ces fragilisations que nous constatons, ces personnes, adultes et enfants, que nous rencontrons, qui ont perdu leurs appuis ou sont en passe de les perdre, que ce soit leur attache à une terre, à une identité sociale, à leurs parents ou leurs enfants, nous donnent une responsabilité forte dans les réponses que nous devons apporter. Avant d'être techniques, celles-ci doivent être humaines, prendre en compte non seulement les besoins que nous constatons ou interprétons, mais aussi et surtout leurs attentes. Cela passe et passera par notre capacité à articuler la complémentarité de nos dispositifs avec souplesse et à questionner sans relâche nos pratiques et nos certitudes.

NOTRE ADN : LE SOIN ET L'ACCOMPAGNEMENT

Le pôle est dans le droit fil de ce qui anime Aurore depuis sa création : le souci de réinsertion des personnes qui se sont retrouvées exclues. L'exclusion ici est la conséquence des différentes pathologies et situations de handicap : la « réinsertion » que nous recherchons est la stabilisation, la pacification du rapport à l'autre et la capacité à renouer un lien social permettant à chacun de retrouver une place dans la cité.

Les établissements sont orientés vers la prise en charge d'enfants et d'adultes présentant des troubles psychiques ou liés aux multiples formes d'addictions, ainsi que des situations de handicap. Le pôle prend aussi en charge des personnes qui sont dans des situations complexes issues de la précarité.

Des solutions sont recherchées au cas par cas, prenant en compte la singularité de chacun. La part laissée à la responsabilité de la personne dans ce qu'elle fait de son projet de soins est essentielle au succès de la prise en charge, notamment dans les structures basées sur la thérapie communautaire.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

La sortie des Communautés Thérapeutiques (CT) du cadre expérimental pour intégrer la catégorie des CSAPA, tout en gardant leurs spécificités

d'objectifs et de fonctionnement. Cela confirme la réussite de l'implantation de ces établissements et des modalités de travail reposant sur le groupe, la responsabilisation, la structuration des temps et des activités. La participation active des usagers aux journées annuelles des CT, au même titre que celle des professionnels, désormais acquise, montre combien ce mode d'accompagnement est inscrit dans la modernité, les communautés allant souvent plus loin en matière de participation des usagers que les obligations et recommandations émises par les pouvoirs publics.

Le démarrage d'une action expérimentale de prévention de la récidive, L'Ouvrage, financé par pour deux années au moins par la MILDECA, proposant d'expérimenter de nouvelles articulations entre soin et justice. Elle associe sur un même site professionnels du SPIP et professionnels médico-sociaux. Elle est destinée à des personnes multirécidivistes ayant commis un délit en lien avec une addiction (hors ILS). Elle propose un suivi renforcé d'une année, avant jugement, au cours de laquelle sont mises en place des activités quotidiennes de soin, de suivi socio-judiciaire, et culturelles. Une évaluation externe visera dans un premier temps la capacité de ce service à intégrer ces différentes logiques professionnelles et développer des pratiques innovantes. Cela s'inscrit dans l'articulation santé-justice développée particulièrement par plusieurs services (CSAPA Clémenceau, ACT de Seine-Saint-Denis et de Nantes...) visant à soutenir l'accès aux soins des personnes sous main de justice.

Le transfert des activités de l'association SAJED en Seine-et-Marne, financées par l'ARS vers L'Hébergerie. Ces activités consistent en un dispositif de soins résidentiels et d'antennes ambulatoires, avec la perspective d'en moderniser le projet d'établissement afin de répondre aux missions des CSAPA.

La gouvernance du CHRS Siloë, hébergeant des personnes concernées par une ou plusieurs addictions, et faisant partie intégrante du CPOM conclu avec la DRIHL, a été réorganisée. Parallèlement, la redéfinition des territoires de la prévention spécialisée a impacté le Club de prévention, ce qui complexifie le travail de l'association au moment

où les publics jeunes sont en proie à des fascinations et manipulations diverses... Face aux réseaux sociaux, la présence humaine sur le terrain est plus indispensable que jamais.

En 2015, le pôle a aussi été clairement marqué par l'expression par la culture des personnes autistes du Berceau. Les concerts du Ferrailouz'Band à Paris ont permis un échange, un partage avec différents publics.

La prise en charge de très jeunes enfants à l'hôpital de jour Dutot a nécessité la poursuite de nouvelles modalités de prise en charge pour l'équipe. **La création d'un poste d'enseignant** par l'Éducation Nationale est un fait marquant pour cette année 2015. Il sera à moyen terme l'interlocuteur avec les enseignants des établissements avoisinants.

Offrir une scolarisation adaptée aux enfants qui ne peuvent en bénéficier dans leur école de rattachement constitue pour la structure un enjeu important. Nul doute que cette nouvelle réalisation, qui est tout juste naissante, va être appelée à se développer dans les années à venir.

Des réunions de réactualisation du projet de service des SAVS: dans ce cadre spécifique, des réunions d'expression ont été proposées aux personnes accueillies. La participation de ces dernières se faisait sur la base du volontariat. Quatre réunions ont été effectuées selon les quatre axes de travail (personnes malentendantes, accueil, visibilité des documents et appartements associatifs). Ces réunions étaient encadrées par un animateur et une stagiaire. Elles ont eu lieu en fin d'année.

Cette participation à la réactualisation du projet de service par les personnes accueillies se poursuivra sur 2016.

À Bucy-le-Long, **les appartements thérapeutiques attachés au CSAPA ont stabilisé leur fonctionnement**, et le SSR a travaillé à sa Certification, prévue pour 2016.

LES PERSPECTIVES POUR 2016

Le travail engagé pour la certification V4 pour six établissements médicaux du pôle a nécessité une collaboration étroite entre les équipes du sec-



teur sanitaire enfant et du secteur adulte durant l'année 2015, avec la directrice qualité. La dynamique installée entre les équipes permet d'aborder sereinement les étapes de certification en 2016.

Une réflexion architecturale pour le regroupement des structures des Cévennes et du Labrador sur le site Cévennes est à l'étude.

Pour les communautés thérapeutiques, le parcours de soins s'est affiné avec le temps et est devenu particulièrement performant. Nous devons toutefois prendre garde à ne pas le rendre d'un abord trop difficile et à rester accessible aux personnes les plus éloignées du soin, qui sont le public ciblé. De nombreux départs en première partie du parcours de soins cette année nous alertent dans ce sens. En référence aux travaux de la philosophe Cynthia Fleury: se soigner des addictions est inconfortable et exigeant, tout le monde n'y est pas prêt.

Une évolution de l'encadrement a été initiée pour les SAVS situés dans les XIIIe et XVe arrondissements. Un directeur territorial est arrivé en janvier 2016. Il travaillera dans une plus grande proximité avec les services. Ceci entraînera des réaménagements des modes de fonctionnement de l'accompagnement.

« LA PART LAISSÉE À LA PERSONNE DANS CE QU'ELLE FAIT DE SON PROJET DE SOINS EST ESSENTIELLE AU SUCCÈS DE LA PRISE EN CHARGE. »



INSERTION

IMPLANTATION



Le pôle Insertion soutient une approche globale et travaille la question du projet défini comme une intention, une aspiration à être et à agir, une trajectoire faite de lignes droites et de détours, de continuités et de rupture, d'échecs et de réussites, d'influences multiples, personnelles, collectives, environnementales, de stratégies de pensées et de hasards, d'opportunités à saisir.

BILAN ET ÉVOLUTIONS DE 2015

Le pôle Insertion a cette année accompagné plus de 5 300 usagers.

41% des personnes sorties de nos dispositifs en 2015 ont intégré un emploi ou une formation.

Ce bon résultat est à mettre en relation avec une conjoncture économique peu favorable à l'emploi des jeunes et des seniors (qui représentent 50% de nos publics), avec un niveau de qualification très faible pour une forte majorité d'entre eux (+60% ont un niveau 5 ou infra 5) et des difficultés sociales et de santé qui sont souvent des freins cumulatifs à un parcours d'insertion professionnelle.

Prenant en compte ce public et ce contexte, les équipes du pôle, via des dispositifs de socialisation, de formation ou d'insertion par l'activité professionnelle, accueillent, conseillent, accompagnent et forment des bénéficiaires jeunes ou adultes dans l'objectif d'élaborer et soutenir un parcours individualisé d'insertion sociale et professionnelle.

En 2015 nous avons voulu poursuivre ce travail en intégrant la dimension hébergement en soutien à une démarche d'insertion. Nous accompagnons vers l'accès à un premier niveau de qualification 35 jeunes lycéens isolés scolarisés, logés dans le diffus. Nous accompagnons aussi 30 jeunes majeurs isolés en appartements partagés vers un accès à l'emploi ou à la qualification. Cette double approche est construite sur une équipe pluridisciplinaire qui conjugue dimension socio-éducative, insertion professionnelle et soutien psychologique.

LE PÔLE EN 2015 :

- 25 établissements et services
- 5 318 personnes accueillies et/ou accompagnées
- 11,4 M€ de budget
- 217 salariés au 31 décembre 2015
- Directeur de pôle : Olivier Febvre

« L'ACCÈS À UN EMPLOI ET UNE QUALIFICATION EST UN ÉLÉMENT STRUCTURANT DE L'IDENTITÉ, QUI CONTRIBUE À L'ESTIME DE SOI. »

2015 est aussi le démarrage d'un projet né de la rencontre d'une volonté partagée entre un bailleur social – Polygone – et l'association Aurore. Ce projet, « Un toit, un emploi », consiste à proposer à des personnes en hôtel social, en CHU ou en hébergement précaire à Paris un projet de mobilité vers le Cantal. Ce dispositif expérimental vise l'accès accompagné à un logement du parc social à Aurillac, ainsi que l'accès à un emploi auprès d'un réseau d'entreprise partenaires.

Et parce que la formation des jeunes est un enjeu majeur dans la réussite d'un parcours d'insertion et d'intégration, parce que l'accès à un emploi et une qualification est un élément structurant de l'identité, contribue à l'estime de soi et détermine une attitude par rapport à l'avenir, nous avons souhaité en 2015, avec des partenaires, nous porter candidats à un pôle de projet professionnel sur Paris. Ce sont 140 000 heures de formation qui seront ainsi dispensées sur 18 mois à des jeunes de 16 à 25 ans, dès février 2015.

Nous pouvons également souligner l'ouverture de notre quatrième EDI à Chaumes-en-Brie, qui vise, par la mise en place de parcours de socialisation et d'élaboration de projets professionnels, l'accompagnement de 80 jeunes.

NOTRE ADN

Pour tâcher de repérer ce qui fait levier pour la réussite dans le champ de l'insertion, nous faisons le constat qu'une place n'existe que dans un groupe. L'insertion, ou l'accès à une certaine place, nous paraît donc pouvoir être formulée comme la mise en lien avec un ou des groupes à partir de quoi une place peut se trouver ou se retrouver. En corollaire, il s'agit de travailler ce qui, pour les personnes que nous accueillons, s'est délié d'avec le ou les groupes, ce qui s'est défait et reste éventuellement en souffrance.

La mission du pôle Insertion consiste à proposer les accompagnements qui permettront aux personnes de retisser les liens grâce auxquels elles pourront trouver ou retrouver une place. Et si les activités mises en œuvre par le pôle Insertion articulent des dispositifs aussi variés que l'élaboration de projet professionnel, le soutien à la recherche d'emploi, la formation, le soin, l'accompagnement social, la remobilisation, l'animation, l'aide alimentaire, l'insertion par l'activité économique, c'est que cette place est effectivement structurée par autant de dimensions. Il nous faut revenir à l'idée de départ que ces différentes dimensions sont interdépendantes pour comprendre la variété des dispositifs mis en œuvre.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Un véritable pôle professionnalisant autour de la restauration s'est mis en place sur le site de Montreuil.

En 2014 a démarré un plateau technique pour les jeunes mineurs étrangers isolés qui y apprennent les métiers de la cuisine (préparations de petit-déjeuner, de plateaux-repas et de cocktails) et du service en salle.

Depuis septembre 2015, un restaurant s'est ouvert juste en face, au sein de l'Epicierie solidaire, qui sert une quarantaine de repas par jour, avec des menus quotidiens basés sur les invendus, pour éviter le gaspillage. Les jeunes du plateau technique y sont tous les jours au service et certains des bénéficiaires de l'Epicierie se remobilisent vers l'emploi à travers des ateliers cuisine.

Un modèle de restauration sociale visant à fournir des plats de qualité, à bas prix, à des résidents de foyers et centres d'hébergement s'est développé à Sevran. Le chantier d'insertion, Yankadi !, a ouvert en juin 2015. Installé au sein d'une résidence sociale de l'association ADEF, il emploie et forme des personnes éloignées de l'emploi au métier d'agent polyvalent de restauration.

À partir de décembre, nous avons été amenés à collaborer avec le site des Grands Voisins, dans l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, dans le XIV^e.

Nous fournissons une soixantaine de plats du lundi au jeudi midi, avec un tarif préférentiel pour les





« LA FORMATION DES JEUNES EST UN ENJEU MAJEUR DANS LA RÉUSSITE D'UN PARCOURS D'INSERTION ET D'INTÉGRATION. »

personnes hébergées sur place. Certaines d'entre elles travaillent d'ailleurs, quelques heures par mois, au sein de la cantine solidaire mise en place par l'équipe de Saint-Vincent-de-Paul, ce qui leur permet de renouer progressivement avec une activité salariée.

D'autres services du pôle Habitats et du pôle Accueils santé précarité d'Aurore nous ont aussi sollicités, soucieux d'offrir une alimentation correspondant aux goûts et habitudes des personnes hébergées.

Le sous-financement de certaines activités, notamment sur le secteur IAE, ou les financements trop aléatoires de certaines prestations de formation impactent lourdement nos résultats. Dans un souci de bonne gestion et de limitation des risques, le pôle Insertion a engagé un plan de remise à l'équilibre se traduisant notamment par une réorganisation des fonctions d'encadrement et des décisions de non-reconduction d'activités. Nous noterons la fin des prestations Pôle Emploi, l'arrêt des prestations OFII, la fin d'activité de l'Entreprise d'insertion ESCALE et l'intégration de notre ACI PRELUDE au sein des services techniques regroupés et rattachés au siège de l'association. Nous engageons par ailleurs une réflexion sur

les fonds européens dans l'objectif de sécuriser le cofinancement de certaines actions éligibles et poursuivons nos recherches de financements privés.

Ces décisions, qui visent à retrouver l'équilibre en 2017, sont de nature à envisager l'avenir avec détermination et sérénité.

LES PERSPECTIVES POUR 2016

La restauration, au sein du pôle insertion d'Aurore, a permis en 2015 de développer les emplois en insertion et de créer des passerelles entre différents dispositifs et pôles de l'association. Preuve que la restauration est un formidable tremplin vers l'emploi : au plateau technique de Montreuil ou à Yankadi!, à Sevran, nous avons plus de 75% de sorties vers l'emploi.

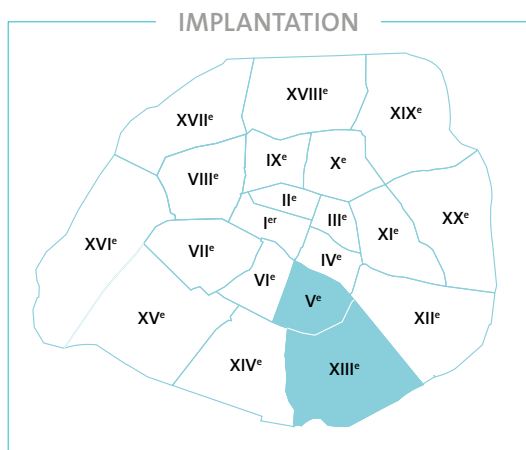
Nous envisageons d'aller plus loin ! Après avoir monté un titre professionnel autour du service en salle (une cinquantaine de jeunes certifiés depuis 2014), nous souhaitons développer un titre d'agent polyvalent de restauration.

Nous souhaitons également poursuivre notre action en direction des structures Aurore et de nos partenaires.



ESAT

(ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL)



Le pôle ESAT se compose de deux établissements, Espace Aurore et le restaurant Santeuil, ayant pour but la réinsertion professionnelle de travailleurs handicapés par la maladie mentale, dans l'incapacité momentanée d'exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire.

BILAN ET ÉVOLUTIONS DE 2015

Le Restaurant Santeuil fournit entre 550 et 700 couverts par jours à un public en précarité.

Il assure une double mission de réinsertion de personnes handicapées et de distribution de repas à des personnes en grande précarité, dont le suivi social est assuré par les partenaires. Les 66 travailleurs handicapés sont préparés au métier d'agent polyvalent de restauration. Les clients n'ont pas connaissance du handicap des travailleurs, en revanche, ces derniers sont conscients de la précarité des personnes accueillies : ils passent alors de « aidés » à « aidants ».

L'Espace Aurore propose des activités et services divers à caractère professionnel : location de salles de

LE PÔLE EN 2015 :

- 2 services et activités
- 179 personnes accueillies et / ou accompagnées (76 à L'Espace Aurore et 103 au restaurant Santeuil)
- 4,7 M€ de budget
- 29 salariés et 131 travailleurs handicapés au 31 décembre 2015
- Directeur de pôle : Jean-Luc Franzoni



« DES STAGES EN CUISINE ONT PERMIS LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE. »



réunions, deux restaurants (Le Bistrot et le 10/18) avec service à table pour une clientèle extérieure. Il assure la formation de travailleurs handicapés aux métiers de la restauration traditionnelle, à la logistique, à l'accueil et à l'entretien des locaux.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

INSERTION ET PARTENARIATS :

Deux stages en cuisine, au sein d'hôtels du groupe ACCOR, ont pu être proposés au cours de l'année. Ceux-ci ont permis la mise en situation de travail en milieu ordinaire.

Le pôle a mis en place des stages inter-ESAT avec les partenaires SAVS de Sartrouville, ESAT les Cerisiers et ESAT Restaurant social Santeuil. Dans ce cadre, le pôle a accueilli trois stagiaires, deux sur des postes d'aide-cuisiniers (durée 3 semaines) et une sur un poste d'agent d'entretien (durée 3 semaines). Les deux premiers ont abouti à une admission.

Le pôle a également accueilli un stagiaire (durée 3 puis 5 semaines) dans le cadre d'une formation CAR restaurant au Greta 92.

Deux stages en milieu protégé ont abouti à une embauche. Deux stages en milieu ordinaire ont été organisés. Une embauche en milieu ordinaire a abouti.

Un partenariat avec France Terre d'Asile, destiné à accueillir des mineurs étrangers isolés, a débuté en juillet 2015. Les jeunes sont orientés sur le Restaurant social Santeuil jusqu'à l'évaluation de leur minorité. 35 mineurs accompagnés par 2 intervenants sociaux – qui assurent leur suivi et leur tranquillité dans la salle de restaurant – ont été accueillis au cours de l'exercice, uniquement pour le déjeuner.

Initialement programmée pour quelques mois, cette collaboration s'est pérennisée en raison de l'afflux de personnes et France Terre d'Asile a fini par intégrer le réseau des partenaires début 2016.

FORMATION TRAVAILLEURS HANDICAPÉS :

- Formation collective: formation HACCP (hygiène en restauration) réalisée à l'intra par un organisme (CERF) auprès des travailleurs handicapés.
- Poursuite de la mise en place de la formation individuelle en informatique, dans le cadre d'un partenariat avec le SAIPPH et l'entreprise HANDIPLUME, pour un travailleur.
- Une VAE s'est concrétisée par l'obtention d'un CAP.

LES PERSPECTIVES 2016

Une demande d'habilitation est envisagée en 2016, pour que le service Mijaos puisse orienter ses usagers comme clients du Restaurant Santeuil. Ils pourraient ainsi y accéder gratuitement, en étant bénéficiaires de 40 cartes mensuelles pour le déjeuner et 40 pour le dîner.

Mijaos est un service d'accompagnement social sans hébergement d'une centaine de personnes très précaires touchées par une pathologie chronique.

La procédure d'appel à projet mise en place par l'Agence Régionale de Santé ne prévoyait pas de création d'ESAT sur les exercices futurs.

Les possibilités d'extensions de places jusqu'ici autorisées à hauteur de 30 % de la capacité initiale sont aujourd'hui inenvisageables.





Au service de notre projet associatif, il y a des hommes et des femmes. Et c'est de cette alchimie entre les objectifs que nous poursuivons et les 1660 salariés qui les mettent en œuvre que la Direction des ressources humaines est garante : recrutements, formations, mobilité, relations sociales... tout doit concourir au meilleur service possible pour les personnes que nous accueillons.

RESSOURCES HUMAINES

BILAN ET PERSPECTIVES

RECRUTEMENT ET MOBILITÉS

Le développement de l'association assure de vraies opportunités de parcours et de mobilités dans l'Association aux salariés qui le souhaitent. Ainsi, 150 postes en CDI ont été pourvus en 2015 (dont 33 créations de postes) et 121 mobilités fonctionnelles et géographiques ont pu être observées.

Par ailleurs, l'ouverture de centres de réfugiés a aussi permis aux salariés volontaires de s'investir sur nos structures temporaires (130 postes à durée déterminée) en étant détachés de leur poste et remplacés en CDD.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL A TROUVÉ UNE TRADUCTION CONCRÈTE DANS LES PÔLES

La démarche initiée en 2014 a permis d'installer des instances dédiées à tous les niveaux de l'association (comité de pilotage et cellules de veille). Les diagnostics par pôle ont pu être effectués par les cellules QVT composées d'une trentaine de salariés volontaires et les plans d'actions ont pu être élaborés ou sont en cours d'élaboration dans les pôles. Ces dispositifs de prévention viennent compléter les actions menées par le CHSCT et produisent déjà des effets constatés.

VERS UN RENOUVELLEMENT DU DIALOGUE SOCIAL

Les grands chantiers de négociation sur le temps de travail et la qualité de vie au travail ont occupé le dialogue social tout au long de cette année à l'occasion des rendez-vous mensuels. Les négociations reprendront dès lors que les mandats électoraux seront renouvelés. Des élections sont en effet prévues en mai 2016 et les conditions de ces élections ont fait l'objet de la signature d'un protocole préélectoral signé à l'unanimité par les parties prenantes.



ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES

En 2015, l'équipe RH a été renforcée au siège avec le recrutement d'un juriste en droit social.

En 2016, ce mouvement de montée en compétences se prolongera avec l'installation dans les pôles d'une nouvelle fonction de Responsable Ressources Humaines (RRH), pour donner aux pôles les moyens de la décentralisation. Cette nouvelle fonction vise à renforcer l'efficacité des outils et process RH développés depuis quatre ans. Les dossiers transversaux de la formation, des parcours et la mobilité ainsi que les études et projets RH seront désormais assurés par les RRH des pôles de façon transversale.

Pour 2016 également, une réflexion est engagée sur le regroupement de la fonction paye (et de la comptabilité), pour se donner à la fois plus de souplesse et plus d'efficacité.

« LE DÉVELOPPEMENT D'AUORE ASSURE DE VRAIES OPPORTUNITÉS DE PARCOURS ET DE MOBILITÉS DANS L'ASSOCIATION AUX SALARIÉS QUI LE SOUHAITENT. »

« LA DIRECTION GÉNÉRALE A LA VOLONTÉ DE PRIVILÉGIER LES ACTIONS DE FORMATION... »

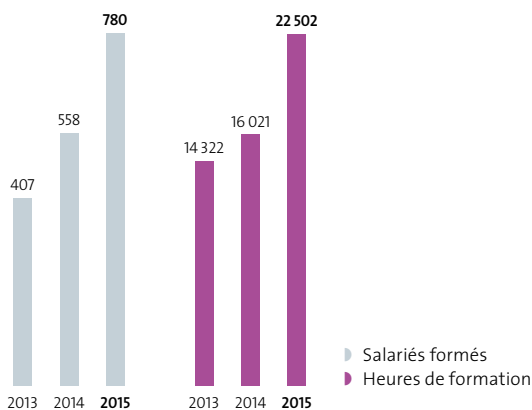
LA FORMATION

Les formations collectives ont représenté 51 % des coûts de formation en 2015. Cela correspond à la volonté de la direction générale de privilégier les actions en lien direct avec les orientations stratégiques de l'association et l'évolution des métiers. 780 salariés ont bénéficié d'une action de formation en 2015, pour un volume total de formation de 15 115 heures.

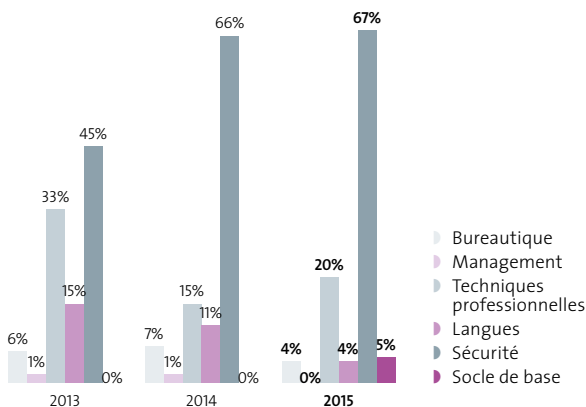
Un accent particulier a été mis sur l'encadrement avec 49 % de l'effectif cadre formé en 2015 (représentant 19 % des heures de formation). Par ailleurs, la direction a poursuivi ses efforts en direction des personnels non ou peu formés. Cette année encore, les formations qualifiantes (financées par

l'OPCA grâce à la convention de service négociée avec notre OPCA) ont été à l'honneur avec un volume d'heures de formation de 8 323 heures de formation et un montant total de 187 330 euros en 2015. Ces formations qualifiantes représentent un investissement important puisqu'elles sont souvent longues (pouvant aller jusqu'à 3 ans) et débouchent sur un diplôme.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS FORMÉS ET DU NOMBRE D'HEURES DE FORMATION



RÉPARTITION DES FORMATIONS PAR TYPE D'ACTIONS DE FORMATION



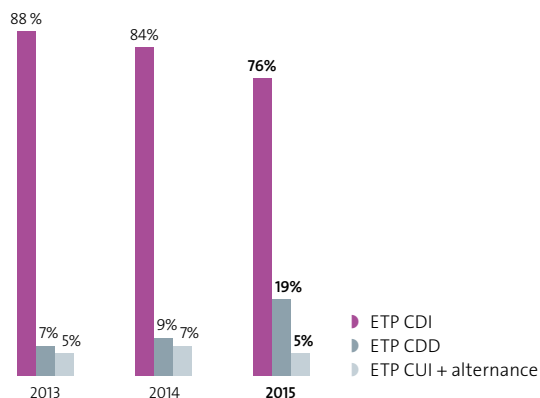
EN 2015 :

- 4 salariés en formation initiale (alternance)
- 82 salariés en formation qualifiante (diplôme ou certificat)
- Embauche de moins de 25 ans : 61 personnes
- Embauche de plus de 50 ans : 93 personnes
- Recrutements en CDI suite à CDD : 31 personnes
- Embauches en CDD Plan hivernal (structures de l'urgence et de l'hébergement) : 29 personnes

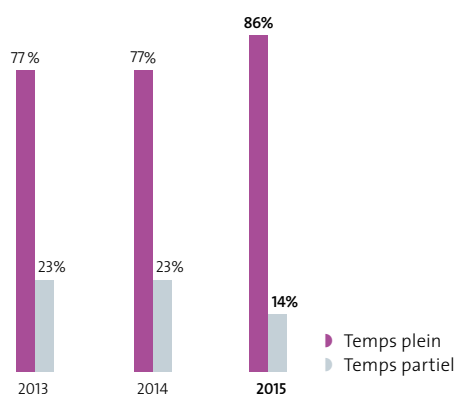
Les formations « Socle de base » sont destinées aux salariés ayant peu ou pas de formation initiale. Elles permettent d'accéder ensuite à des formations qualifiantes et améliorent l'employabilité des salariés.

...EN LIEN DIRECT AVEC LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'ASSOCIATION ET L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS. >>

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FONCTION DU TYPE DE CONTRAT



ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES POSTES À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL (SALARIÉS EN CDI)



ÉGALITÉ DES CHANCES

Pourcentage de cadres (tous contrats)

Les hommes cadres représentent 30% de l'effectif cadre (contre 70% pour les femmes).

49% des cadres en position hiérarchique sont des femmes (contre 51% pour les hommes).

SALAIRE BRUT MOYEN (CDI TEMPS PLEIN UNIQUEMENT)

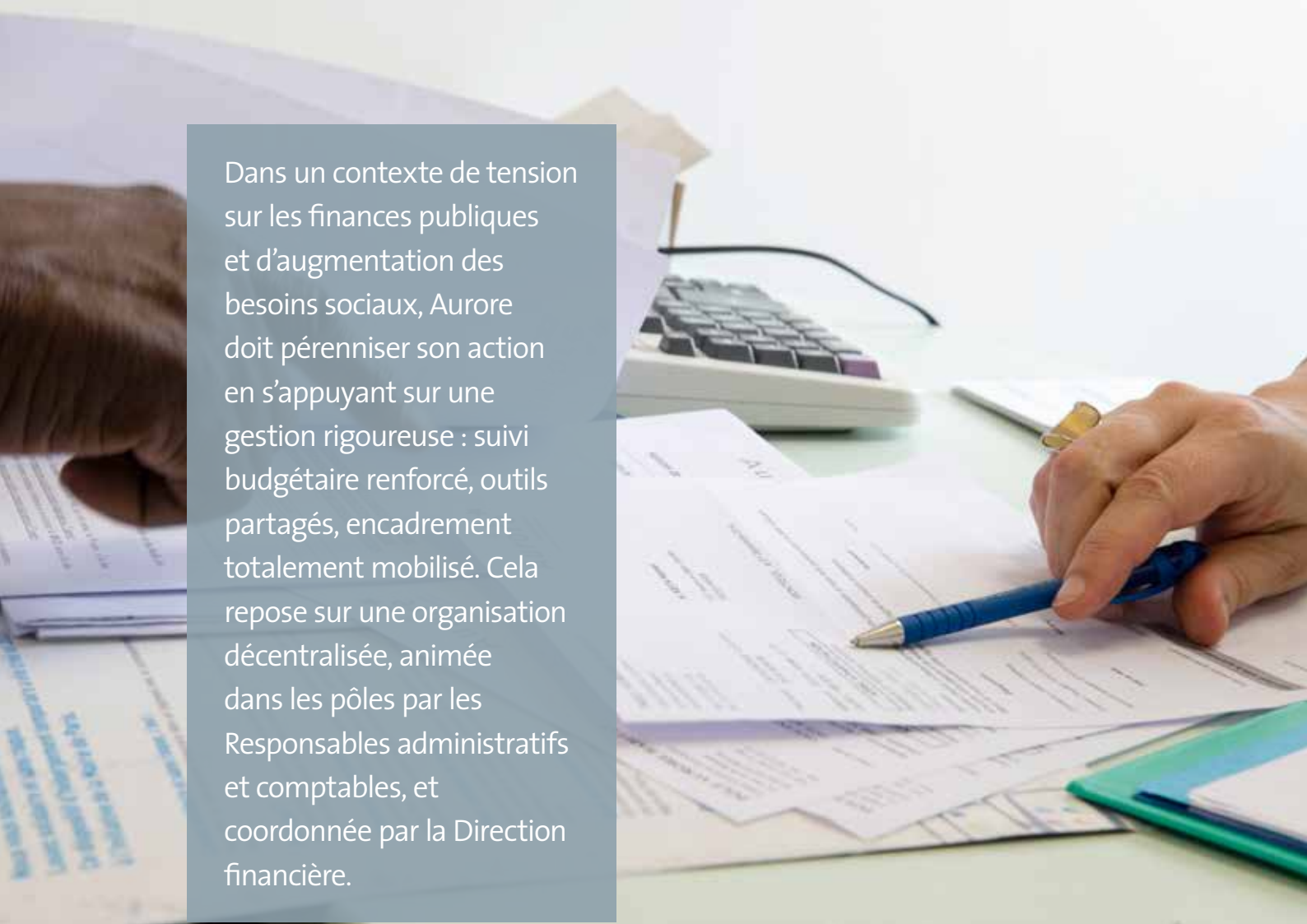
	Hommes	Femmes
Rémunération moyenne brute du mois de décembre (CDI à TPL)	2494 €	2580 €

TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

L'association poursuit ses efforts dans le recrutement et l'accompagnement de salariés en situation de handicap, afin de mieux remplir son obligation légale et son rôle d'employeur responsable.

Sur l'année 2015, l'effectif d'Aurore comptait 31 salariés avec une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).





Dans un contexte de tension sur les finances publiques et d'augmentation des besoins sociaux, Aurore doit pérenniser son action en s'appuyant sur une gestion rigoureuse : suivi budgétaire renforcé, outils partagés, encadrement totalement mobilisé. Cela repose sur une organisation décentralisée, animée dans les pôles par les Responsables administratifs et comptables, et coordonnée par la Direction financière.

RAPPORTS FINANCIERS

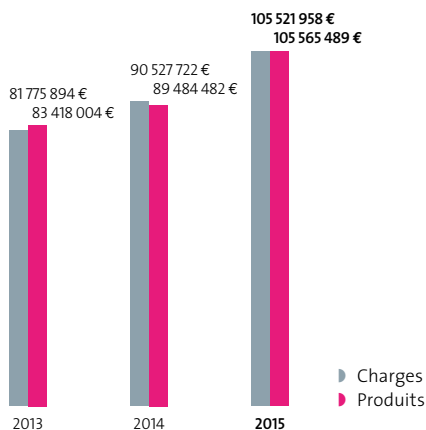
ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS 53

RAPPORT DU TRÉSORIER 54

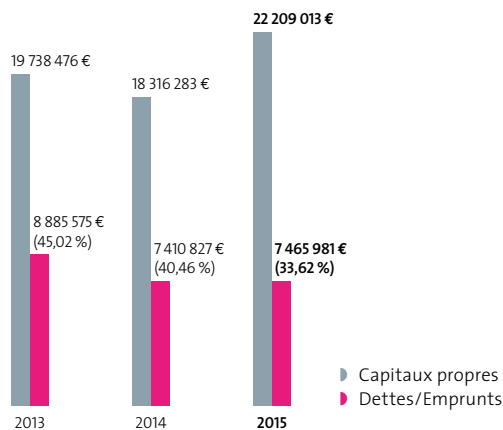
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 58

ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

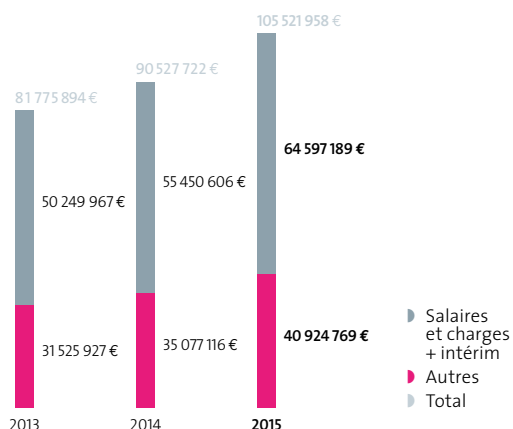
ÉVOLUTION DES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION



ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT SUR CAPITAUX PROPRES

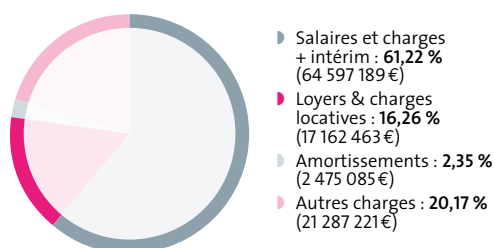


RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

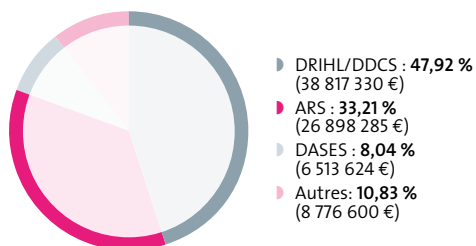


DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

Total : 105 521 958 €

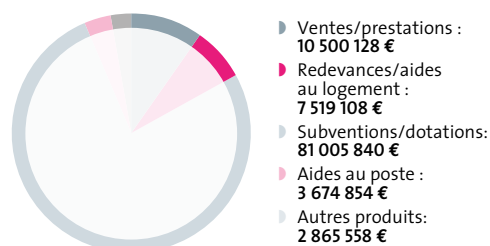


DÉTAIL DES FINANCEMENTS SUBVENTIONS/DOTATIONS



DÉTAIL DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Total : 105 565 489 €



EN 2015

Total des charges : 106 315 033 €

Total des produits : 106 324 295 €

RAPPORT DU TRÉSORIER

Avec un résultat comptable de 9 262 €, l'exercice 2015 se termine quasiment à l'équilibre. C'est une bonne nouvelle qui compense les efforts de tous dans leur gestion au quotidien. Cependant, la situation financière d'Aurore reste difficile car il n'a donc pas été possible de reconsolider le bilan fragilisé par les pertes importantes réalisées en 2014 (pour mémoire, déficit -1 335 257 €).

Les comptes de l'association ont été fortement pénalisés par le déficit du pôle Insertion qui affiche pour l'exercice 2015 une perte comptable de 808 K€, après une perte comptable de 430 K€ en 2014. Cette perte s'explique notamment par des désengagements totalement inattendus de l'État (fonds d'intégration), du département de Seine-et-Marne (Espaces dynamiques d'insertion) et du FSE qui, malgré les efforts d'anticipation et de gestion au quotidien, n'ont pas pu être compensés.

En 2015 cette perte absorbe donc l'ensemble des excédents dégagés par les autres pôles qui sont désormais tous bénéficiaires (au moins en termes économiques pour le pôle Accueils santé précarité). Une restructuration très importante du pôle Insertion est en cours pour un retour à l'équilibre prévu pour l'exercice 2017 et nous devons nous interroger sur le maintien d'activités qui, si elles démontrent leur plus-value en terme d'insertion, ne sont pas suffisamment soutenues financièrement.

Des efforts de gestion remarquables ont été réalisés sur les pôles Urgence et Habitats. Le pôle Urgence enregistre pour l'exercice 2015 un excédent comptable de 347 K€, à mettre en perspective avec une perte comptable de 644 K€ pour l'exercice précédent. De même, le pôle Habitats a enregistré un excédent de 480 K€ en 2015 pour une perte de 29 K€ en 2014.

Les pôles Accueils santé précarité et ESAT conservent leur bonne trajectoire financière, avec un excédent économique de 163 K€ pour le premier et un résultat comptable de 93 K€ pour le second. Le résultat économique du pôle Accueils santé précarité a été amputé par des reprises d'excédents qui ont conduit à un déficit comptable de 43 K€.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 105,5 M€, contre 90,5 M€ en 2014, soit une augmentation de 16 %, principalement lié à la fusion avec le Foyer Auboïs. Sur la période de l'exercice, les effectifs ont augmenté de 38 % sur l'exercice pour atteindre 1 518 ETP fin 2015, contre 1 101 ETP fin 2014.

Le total du bilan de l'association augmente par rapport à 2014 et passe de 43,9 M€ à 53,3 M€, principalement du fait de la reprise du Foyer Auboïs.

1 - LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

Le total du bilan s'élève donc à fin 2015 à 53,3 M€ et l'analyse des principaux postes est la suivante :

À L'ACTIF,

- Le niveau de l'actif net immobilisé passe de 28 746 K€ fin 2014 à 33 238 K€ en 2015, soit +4 492 K€ dont 3 902 K€ liés à la reprise du Foyer Auboïs. Au-delà, les investissements de l'exercice concernent essentiellement du renouvellement de matériel et sont globalement couverts par les amortissements, et l'augmentation porte principalement sur les immobilisations en cours et notamment les travaux de rénovation de la pension de famille à Montreuil.
- Les créances sont également en augmentation à 11 363 K€ contre 8 530 K€ fin 2014, d'une part du fait du développement mais également du

retard constaté sur le versement de certains financements.

- La trésorerie quant à elle est en augmentation à 8 003 K€ contre 6 062 K€ fin 2014, du fait notamment de la trésorerie du Foyer Auboïs. Elle représente environ 27 jours de trésorerie contre 24 l'an dernier.

AU PASSIF,

- Les fonds associatifs augmentent globalement de 3 893 K€, dont 4 264 K€ lié au Foyer Auboïs. Ainsi la variation effective de l'exercice est une diminution de 371 K€.
- Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 2 141 K€ et sont en hausse de 124 K€ dont 80 K€ liés au Foyer Auboïs, la variation 2015 est donc peu significative.
- Les fonds dédiés correspondent à des subventions attribuées mais non utilisées dans l'exer-

« LES COMPTES CONSOLIDÉS D'AUREORE SONT DONC GLOBALEMENT ÉQUILIBRÉS. »

BILAN SYNTHÉTIQUE 2015

ACTIF	2014	2015
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	96 332	57 941
Immobilisations corporelles	18 792 932	22 639 030
Immobilisations financières	9 856 674	10 541 098
TOTAL I	28 745 938	33 238 068
Actif circulant		
Stocks	94 201	90 278
Créances	8 492 951	11 313 415
Disponibilités	6 062 227	8 002 644
Charges constatées d'avance	383 571	475 265
Charges à répartir	155 598	139 981
TOTAL II	15 188 547	20 021 584
TOTAL BILAN ACTIF	43 934 485	53 259 652

PASSIF	2014	2015
Fonds associatifs		
Fonds propres	5 385 089	7 756 390
Résultat de l'exercice	-1 335 257	9 262
Autres fonds associatifs	2 290 788	2 505 159
Subventions d'investissements	2 374 039	2 263 483
Provisions réglementées	9 601 624	9 674 720
TOTAL I	18 316 283	22 209 013
Provisions pour risques et charges	2 016 778	2 140 734
TOTAL II	2 016 778	2 140 734
Fonds dédiés	2 253 002	2 461 771
TOTAL III	2 253 002	2 461 771
Dettes		
Emprunts et dettes financières	7 966 193	8 111 513
Fournisseurs	3 775 398	4 158 945
Dettes fiscales et sociales	8 228 974	10 929 216
Autres dettes	121 382	264 584
Produits constatés d'avance	1 256 476	2 983 876
TOTAL IV	21 348 423	26 448 134
TOTAL BILAN PASSIF	43 934 485	53 259 652

cice et qui sont reportées sur les exercices suivants. Ils sont relativement stables par rapport à 2014 à 2 462 K€, en augmentation de 209 K€ dont 132 K€ du Foyer Aubois.

- Les dettes financières liées aux emprunts sont également stables à 7 466 K€, l'augmentation de 55 K€ par rapport à 2014 correspondant à l'écart entre les emprunts repris du Foyer Aubois pour 693 K€ et les remboursements réalisés au cours de l'exercice pour 638 K€.
- Les dettes à court terme s'élèvent à 15 998 K€ contre 12 681 K€ fin 2014. Au-delà de l'impact lié au développement, cette augmentation s'explique également par le décalage du règlement de l'Urssaf entre les deux années.
- Enfin les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 984 K€ contre 1 256 K€ en 2014, notamment du fait des acomptes reçus au titre des dispositifs temporaires.

2 - LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 2015

En 2015, le total des charges d'exploitation s'est élevé à 105,5 M€ contre 90,5 M€ en 2014, soit une

augmentation de 16%. En parallèle, le total des produits d'exploitation s'est établi à 105,6 M€, ainsi le résultat d'exploitation ressort à l'équilibre à 43 530 €.

Après prise en compte du résultat financier (-0,26 M€), du résultat exceptionnel (+0,32 M€), de la variation des fonds dédiés (-0,08 M€) et de l'impôt société payé au titre des revenus de placement, le résultat de l'exercice ressort donc en excédent à 9 262 €.

Les comptes consolidés d'Aurore sont donc globalement équilibrés.

Pour autant, ce résultat masque des disparités significatives selon les dispositifs notamment du fait que les modalités de financement de nos services restent relativement disparates et ne permettent pas d'avoir les mêmes conditions de fonctionnement dans tous les services ni d'absorber de la même manière les éléments impondérables.

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE 2015

	2014	2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes	15 011 557	19 080 694
Dotations globales/Prix de journée	36 472 874	39 419 732
Subventions d'exploitation/Aides aux postes	36 380 419	45 285 075
Autres produits	206 574	261 962
Reprises sur provisions	1 103 843	1 140 497
Transferts de charges	309 215	377 529
TOTAL I	89 484 482	105 565 489
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	9 154 823	11 666 754
Services extérieurs	19 692 764	21 765 092
Autres services extérieurs	5 178 250	5 852 130
Impôts et taxes	4 799 504	5 299 017
Charges de personnel	48 346 330	56 388 981
Charges de gestion courante	632 344	613 675
Dotations aux amortissements et provisions	2 723 706	3 936 309
TOTAL II	90 527 722	105 521 958
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 043 241	43 530
Résultat financier	-257 800	-264 442
Résultat exceptionnel	56 907	320 694
Variation des fonds dédiés	-84 971	-80 325
Impôts sur les bénéfices	-6 153	-10 196
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 335 257	9 262
TOTAL DES CHARGES	92 110 839	106 315 033
TOTAL DES PRODUITS	90 775 582	106 324 295

3 - EXAMEN DÉTAILLÉ DES RÉSULTATS PAR PÔLES

L'association Aurore regroupe 160 établissements et services, représentant autant d'entités comptables, qui sont maintenant organisés en 5 pôles opérationnels (passage de 7 à 5 pôles réalisé en 2015) auxquels s'ajoute le siège de l'association.

Sont détaillés et analysés succinctement ci-après les résultats de chaque pôle (résultat comptable et économique, c'est-à-dire après prise en compte des éventuelles reprises de résultats antérieurs), ce qui permet d'apprécier leur impact sur le résultat global de l'association.

Le Pôle Urgence sociale et hébergement (42 services dont actions hivernales non pérennes) qui représente 29% du total des charges en 2015. Il enregistre un excédent comptable de 347 K€ et économique de 617 K€. Cet excédent concerne essentiellement les activités urgence du pôle, du fait de plusieurs éléments dont notamment le retard dans la mise en place de l'accueil H24 au centre Raguinot et les effets liés à la mutualisation de certains moyens lors de la mise en œuvre des actions temporaires. En contrepartie, les CHRS Paris n'ont pas encore complètement absorbé les effets budgétaires de la convergence des coûts imposée dans le cadre du CPOM et sont encore déficitaires cette année, de même que certaines actions récentes comme l'équipe mobile ou la résidence Alix et Albert Jacquard, qui devraient néanmoins trouver leur équilibre en 2016.

Le Pôle Habitats (46 services) qui représente 23% du total des charges en 2015. Il enregistre un excédent comptable de 480 K€ et économique de 322 K€. Les principales difficultés restent sur Louez Solidaire et le centre maternel de Valenton pour lesquels des démarches sont en cours avec les financeurs pour arriver à un retour à l'équilibre. En contrepartie les dispositifs pensions de famille/résidences sociales, CHRS et CHU sont globalement excédentaires cette année.

Le Pôle Accueils santé précarité (36 services) qui représente 28% du total des charges en 2015. Il enregistre un déficit comptable de 43 K€ et un excédent économique de 163 K€, notamment du fait d'une importante reprise d'excédent 2013 par la DT 93 de l'ARS sur les dispositifs Addictions. Au-delà, ce déficit est notamment lié aux déficits enregistrés sur les CSAPA Ménilmontant et Clémenceau et aux ACT Rivière sur la partie Addictions, et à ceux d'Apollinaire et du Logis sur la partie Psy. Les démarches engagées dès 2015 devraient permettre de résorber au moins en partie ces déficits en 2016.

Le Pôle Insertion (24 services) qui représente 11% du total des charges en 2015. Il enregistre un déficit comptable de 808 K€ et économique de 870 K€. Les principales difficultés du pôle résident dans les chantiers bâtiments (50% du déficit) ce qui a conduit à la fermeture d'Escale et à la réorganisa-

tion de Prélude, et dans les dispositifs de formation pour lesquels une partie des marchés s'arrêtaient en 2015 et n'ont pas été renouvelés. Au-delà, le pôle enregistre également des déficits liés à des pertes de financements annoncés tardivement ou des régularisations négatives du FSE.

Le Pôle ESAT (2 services) qui représente 4% du total des charges en 2015. Il enregistre un excédent comptable de 93 K€ et économique de 62 K€. Les bons résultats des activités commerciales permettent de couvrir les déficits du social, dont les tarifs plafonds n'ont pas été revalorisés depuis leur mise en place en 2009, ce qui nous contraint à faire supporter de plus en plus de charges à la partie commerciale.

Les dispositifs hors pôles rattachés au siège (10 services avec le siège) qui intègrent notamment les activités du Foyer Aubois fusionné avec Aurore en 2015 enregistrent un déficit comptable de 60 K€ et économique de 15 K€.

Ainsi, le résultat comptable 2015 d'Aurore est de 9 262 €, et le résultat économique de 280 643 €.

PERSPECTIVES 2016

Le politique active de développement d'Aurore se poursuivra en 2016, notamment par l'ouverture de nouveaux dispositifs ou la prolongation ou pérennisation des dispositifs temporaires ouverts en 2015, migrants et autres. De plus, nous répondons régulièrement aux appels à projets et de nouveaux dispositifs devraient ainsi voir le jour en 2016.

Dans ce cadre nous poursuivons notre politique de gestion de sites temporaires et 2016 va être l'occasion de démontrer notre capacité à fonctionner sur ce modèle avec la fin de la mise à disposition de l'INPI et la relocalisation des 250 personnes hébergées sur le site.

Nous avons par ailleurs signé en février 2016 un mandat de gestion avec l'association GOSB (Groupement des Œuvres Sociales de Belleville). Ce mandat de gestion porte sur une période de 2 ans au terme de laquelle nous envisageons une fusion.

Les opérations immobilières relatives à Montreuil et Gonesse, retardées notamment du fait des élec-

tions municipales de 2014 ont été relancées et les travaux devraient être finalisés respectivement en 2016 et 2017.

Enfin, le CPOM avec l'ARS a été reporté et devrait finalement être signé en 2017, et les échanges avec l'ARS pour sa mise en œuvre vont donc se poursuivre en 2016. Il concernera les établissements médico-sociaux situés en Île-de-France et financés en DGF (à l'exception des ESAT).

CONCLUSION

La situation financière de l'association reste dégradée, avec un besoin de trésorerie qui a atteint 7 M€ en août 2015. Pour 2016, la priorité est la reconsolidation du bilan d'Aurore qui nécessite de générer un excédent comptable cumulé d'au moins 2 M€ sur les deux exercices à venir. Cette reconsolidation est nécessaire pour redonner à Aurore de la marge de manœuvre dans un contexte où la pression de nos financeurs en termes de rationalisation des financements est de plus en plus forte et la convergence des coûts amorcée notamment dans le cadre du CPOM nous oblige à renouveler nos modes de fonctionnement tout en maintenant la qualité de notre travail auprès des usagers.

Dans l'état actuel des finances d'Aurore, une extrême prudence sera de mise sur le lancement de projets nouveaux dont les mécanismes de financement pourraient accroître la pression sur la trésorerie de l'Association.

De premières décisions ont été prises pour y parvenir, un plan d'économie et des initiatives d'effort de gestion ont été lancés :

- Restructuration du pôle Insertion, en particulier, arrêt de l'entreprise d'insertion et restructuration des activités structurellement déficitaires et aux financements incertains.
- Optimisation des modes de fonctionnement des CHRS.
- Regroupement partiel des fonctions finance – RH.

À Paris, le 23 mai 2016,

Sylvain Duranton,
Trésorier.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION AURORE

Siège Social : 1/3 Rue Emmanuel Chauvière

75015 - PARIS

N° SIRET : 775 684 970 384

CODE NAF : 8790 B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2015

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association AURORE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 13 avril 2016. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la globalisation de l'ensemble des opérations de vos établissements et services.

Le bilan se totalise à 53 259 652 € et fait ressortir un excédent de 9 262 €.

Le compte de résultat se totalise en charges à 106 315 033 € et en produits à 106 324 295 €.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Les pages 19 et 20 de l'annexe concernant l'information sur la comptabilisation partielle des indemnités de départ à la retraite.

Par ailleurs nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle des différents établissements (et services) et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement.

2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

CHOIX DES MÉTHODES COMPTABLES :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner par sondage les modalités définitives d'arrêtés des résultats des exercices précédents suite à la décision des autorités administratives assurant le financement des établissements et services de l'association.

Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode comptable utilisée et de la présentation qui en est faite.

PRÉSENTATION D'ENSEMBLE DES COMPTES :

Nous avons contrôlé la traduction comptable de l'opération de fusion mentionnée en note 1 p. 8 de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la correcte reprise des soldes 2014 dans les comptes de AUREORE au 01/01/2015.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE :

Nous avons réalisé des contrôles dans plusieurs établissements et services.

Sur la base de nos travaux, nous estimons que les procédures en place sont suffisamment appropriées au regard de la multiplicité des établissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 26 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes
Léo JEGARD & ASSOCIÉS

Représenté par,
Catherine SAGE
Associée







www.aurore.asso.fr

Association Aurore

34, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris

Téléphone: 01 73 00 02 30

Télécopie: 01 73 00 02 31

